Quartier Libre

LE JOURNAL DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

GRÈVE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UDEM

ARRACHER L'ÉQUITÉ

Le Quartier Libre - 12 mars 2003 - Vol. 10, no 13

CAMPUS

LA FEUQ FAIT SA CAMPAGNE

MONDE

GARANTIR LE DROIT À L'ENFANCE

CULTURE

JÉRÔME MINIÈRE ET SON DOUBLE

Pour un encadrement des investissements privés à l'UdeM

C'est avec grande fierté que la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) a déposé, lors du dernier conseil central, son *Mémoire pour une politique encadrant les investissements privés à l'Université de Montréal*. Sensibilisée, d'une part, par l'augmentation notable du financement provenant du secteur privé et, d'autre part, par l'absence d'une politique générale cadre de l'Université de Montréal permettant de limiter les possibilités d'ingérence, la FAÉCUM a décidé de se positionner clairement sur la question.

La part de financement du secteur privé a augmenté de manière considérable dans les dernières années, faisant un bond de 2% à 13% dans le budget de l'Université de Montréal entre 1982 et 2000. Cette augmentation est attribuée en grande partie aux compressions budgétaires des années 90, qui ont notamment eu pour effet d'inciter les directions des universités à trouver de nouvelles sources de revenus. Ce contexte de sous-financement des universités québécoises étant aujourd'hui encore présent (il a été évalué à 375 millions $ par le comité conjoint de la CREPUQ et du MEQ et plus spécifiquement à 80 millions $ pour l'Université de Montréal par le recteur de l'institution), les investissements privés se font donc toujours attrayants pour maintenir une université compétitive et de qualité. Par ailleurs, considérant que les entreprises bénéficient des avancées technologiques et scientifiques, ainsi que de la main-d'œuvre qualifiée formée dans les universités, la FAÉCUM juge qu'elles ont d'autant plus le devoir de participer au financement des universités. Toutefois, il est important d'encadrer ces investissements pour éliminer toute ingérence[1] du secteur privé dans les activités académiques.

NOUS PROPOSONS QUE SOIT INTERDIT D'ASSIGNER LE NOM DE COMPAGNIES OU DE LOGOS DE COMPAGNIES À DES BÂTIMENTS OU À TOUT AUTRE ESPACE APPARTENANT À L'UNIVERSITÉ, AINSI QU'AUX CHAIRES DE RECHERCHE

La principale revendication mise de l'avant par la FAÉCUM est que l'Université se dote d'une politique cadre qui servirait à baliser la présence du secteur privé et d'ainsi éliminer toute situation d'ingérence . Les dispositions actuelles de l'Université sur ce thème sont dispersées dans de nombreux règlements et politiques ; nous proposons donc qu'elles soient regroupées et intégrées, avec les propositions formulées dans le Mémoire, dans une politique générale. Cette mesure permettrait d'accroître le contrôle, ainsi que la transparence entourant la présence d'intérêts privés dans les murs de l'Université. Le respect de cette politique serait par la suite assuré par un comité permanent, formé de représentants de l'ensemble de la communauté universitaire.

L'idée sous-jacente à l'ensemble du mémoire est donc de s'assurer que la participation du secteur privé au financement des universités ne mette pas en danger la mission de l'Université (enseignement, recherche, retour à la collectivité). Les manifestations de la présence du secteur privé dans l'institution universitaire peuvent prendre la forme d'encarts publicitaires, de commandites de matériel académique, de dons, de financement de la recherche universitaire, etc. Quelques unes de ces manifestations sont à limiter, voire éliminer, d'autres sont à exploiter davantage, pour assurer un juste développement des activités universitaires.

Sur les questions de la visibilité des investissements privés à l'Université, la FAÉCUM a adopté plusieurs positions s'opposant à l'utilisation d'espaces universitaires pour faire la promotion d'intérêts privés. Ainsi, nous proposons que soit interdit d'assigner le nom de compagnies ou de logos de compagnies à des bâtiments ou à tout autre espace appartenant à l'Université, ainsi qu'aux chaires de recherche. La même restriction serait également effective au niveau de la commandite des recueils de texte. De plus, nous proposons qu'il soit interdit, sauf sur consentement explicite de l'association étudiante impliquée, que soient signés des contrats permettant l'approvisionnement en matériel didactique.

Dans le domaine de la recherche universitaire, plusieurs dispositions ont également été adoptées pour protéger les chercheurs universitaires de l'ingérence du secteur privé. Des cas fortement déplorables ont été vécus à l'Université de Toronto, nous incitant d'autant plus à prendre clairement position à cet égard à l'Université de Montréal. Des dispositions ont ainsi été adoptées pour protéger la liberté académique des chercheurs, pour limiter les clauses de confidentialité, pour contrôler les activités de commercialisation de recherche, pour limiter les conflits d'intérêts, pour mettre au jour les sources de financement des chercheurs, etc.

Enfin, il est important de souligner que la FAÉCUM se positionne en faveur du maintien d'un financement des universités provenant majoritairement du secteur public. Ce choix de société qu'est d'accorder une place prépondérante au financement public est garant de nombreux principes chers à la FAÉCUM, dont l'accessibilité aux études, la démocratisation de la société et le financement adéquat de l'ensemble des disciplines (par ex. les secteurs des arts et des sciences humaines et sociales seraient considérablement en péril s'ils étaient tributaires d'un financement privé majoritaire).

Pour consulter le Mémoire pour une politique encadrant les investissements privés à l'Université de Montréal, vous pouvez visiter le site internet de la FAÉCUM (www.faecum.qc.ca) ou encore venir nous rencontrer au local B-1265, où il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

[1] Dans le mémoire, nous avons définit l'ingérence du secteur privé en éducation comme étant toute forme de financement conditionnel à l'imposition de pratiques contrevenants à l'exercice libre et autonome des activités d'enseignement, de recherche et de retour à la collectivité.

FAÉCUM
Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
www.faecum.qc.ca
3200 Jean-Brillant
local B-1265

À LA UNE

Alors que le recteur, Robert Lacroix, affirmait le mois dernier qu'une entente avec les employés de soutien était imminente, c'est une grève qu'il a récoltée. On récolte ce que l'on sème?

Photo: Dominic Gauthier

SOMMAIRE

CAMPUS

Grève des employés de soutien: l'UdeM coupe les ponts p.5
Campus sans services p.5
Pepsi: vers la sortie? p.7
La FEUQ moissonne les promesses électorales .p.7
Le privé à la conquête du cyber-espace p.9
Les nouveaux horizons de la CIEL p.11

SOCIÉTÉ

Les lecteurs passent à l'Ouest p.13

Chronique politique: prêcher pour les convaincus p.15

MONDE

République Tchèque:retour vers le futur p.19
L'enfance du droit p.20
Zimbabwe: faim de régime p.21

Belgique:de la couleur au Sénat p.22
Chine: fouetter la croissance p.23
Fleur de lys sur papier de riz: L'avancée prend du retard p.23

L'INTERVIEWÉ

Jérôme Minière p.17

CULTURE

Hors les murs: Le programme du Musée de l'Homme p.24
La Grande Vadrouille: Le studio Cormier p.25
Envolée de CD usagers p.26
Semaine contre le racisme: L'autruche fait le paon p.27
Le théâtre en colimaçon p.28
FIFA: petites vues sur l'art p.29
BD: J'ai rêvé à Stalingrad p.30
Agenda culturel p.31

Quartier Libre

DIRECTRICE
Mikaëlle Monfort
monfortmikaelle@hotmail.com

CHEFS DE PUPITRE
Campus: Alexandre Benoit
alexandre.benoit.1@umontreal.ca
Société / Monde: Frédéric Legendre
fredericlegendre@yahoo.ca
Culture: Emmanuella St-Denis
wonderfulartemisia@hotmail.com

DIRECTEUR PHOTO
Dominic Gauthier - gauthdom@hotmail.com

PHOTOGRAPHES
David Champagne, Clarisse Serignat

ILLUSTRATEURS
L'eau tiède, Jérémi Lavoie, Jaime Rodriguez

COLLABORATEURS
Samuel Auger, Marie-Ginette Bouchard, Christian Chaloux, Stéphanie Duret, Clément de Gaulejac, Sylvain Gharbi, Hélène Harvey , Solene Hérault, Normand Landry, Sébastien Malo, Pierre Nadeau, Mariève Paradis, Fabrice Tremblay.Correcteurs Serge Bergeron, Denis Desjardins

INFOGRAPHIE
@ Zirval Design & Imprimerie
(514) 525-3781

PUBLICITÉ
Accès-Média (524-1182)

IMPRESSION
Prime-Litho

DISTRIBUTION
R.C. Graphiques

Le *Quartier Libre* est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993.

Bimensuel, le Quartier Libre est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.
Nos bureaux sont situés au:
2350, Édouard-Montpetit, Résidences de l'UdeM (Local 5115) C.P. 6128, succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3J7
Tél.: (514) 343-7630 - Téléc.: (514) 343-7744
Site Web: www.ql.umontreal.ca
Courriel: quartierlibre@hotmail.com
Le Quartier Libre est membre de la Presse universitaire indépendante du Québec (PUIQ)
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 1198-9416

Tout texte publié dans le Quartier Libre peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE PARUTION
Mercredi 26 Mars 2003
PROCHAINE TOMBÉE
Jeudi 20 Mars 2003

ÉDITORIAL

«RIEN À CÉLÉBRER ! »

Mikaëlle MONFORT

En écrivant ces lignes, je me rends compte qu'il y a des chances, chers lecteurs, pour que vous les découvriez le 12 mars, c'est-à-dire à un moment temporellement équidistant de la célébration de la Journée internationale de la femme le 8 mars et du déclenchement annoncé de la guerre américano-britannique à l'Irak le 17 mars. Entre les deux, devraient s'intercaler et éventuellement retenir votre attention le déclenchement des élections provinciales et la Semaine d'actions contre le racisme.

Je ne tiens pas à revenir ici sur la sortie du premier ministre relative aux «*groupes de femmes* » tant je suis disposée à croire qu'elle démontre essentiellement la propension de Bernard Landry à l'ouvrir quand il serait bien plus inspiré de la fermer. Son malheureux doublé l'incitera peut-être à l'avenir à tourner littéralement sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler comme l'y a invité Vivian Barbot, la présidente de la Fédération des femmes du Québec.

> Vous entretenir du destin de trois femmes qui ont en commun d'être noires, d'avoir été victimes de manifestations sexistes ou racistes et d'avoir vu leur histoire personnelle marquée à des degrés divers par des guerres colonialistes : Saartjie Baartman, Jenni Williams et Condoleeza Rice.

Je préférerais vous entretenir ici du destin de trois femmes qui ont en commun d'être noires, d'avoir été victimes de manifestations sexistes ou racistes et d'avoir vu leur histoire personnelle marquée à des degrés divers par des guerres colonialistes : Saartjie Baartman, Jenni Williams et Condoleeza Rice.

Saartjie Baartman est née en 1789, l'année de la Déclaration des droits de l'Homme, en Afrique australe. Initialement nommée, Sawtche, Saartjie Baartman a été asservie dès sa petite enfance par des fermiers boers, les colons néerlandais qui occupaient l'Afrique du Sud . Après sa puberté, Sawtche présente des caractères de stéatopygie (hypertrophie du tissu adipeux au niveau des cuisses et des fessiers, ainsi qu'une élongation des organes génitaux) qui affectent certaines femmes des ethnies khoisan et bochiman dont elle est issue. Son maître, Hendrick Caezar, la convainc alors de l'accompagner à Londres où il l'exhibera avec un formidable succès entre 1810 et 1814. Le phénomène perdant probablement de son intérêt à Londres, il «céder a » Sawtche à un montreur d'ours parisien. À la mort de la jeune femme en 1815, Georges Cuvier, le célèbre anatomiste français, se fait remettre son corps et procède à son moulage et à sa dissection. Il prélève le cerveau et les organes génitaux de Sawtche qu'il conserve dans le formol et extrait son squelette. Le squelette et le moulage du corps de la jeune femme seront exposés dans la galerie d'anthropologie physique du Musée de l'Homme à Paris jusqu'en 1974. La fin de l'apartheid en Afrique du Sud a permis que soit exprimée une demande de restitution de la dépouille mortelle de Sawtche afin notamment de lui rendre des funérailles. Le 6 mars 2002, le Parlement français a adopté à l'unanimité une loi permettant d'accéder à cette demande. Au printemps dernier, les restes de Saartjie Baartman sont enfin retournés en Afrique du Sud.

Jenni Williams est zimbabwéenne. Elle est la porte-parole de «*Woman of Zimbabwe Arise* ». Le 8 mars dernier, alors qu'elle participait pacifiquement à une manifestation liée à la Journée internationale de la femme à Bulawayo, elle et une quinzaine d'autres femmes ont été arrêtées et battues par la police. Ces femmes zimbabwéennes s'exposent aux humiliations, aux brutalités policières, aux viols et à la famine parce qu'elle remettent en question le régime du président Mugabe. Sur les pancartes qu'elles portaient le 8 mars, on pouvait lire «*Rien à célébrer au Zimbabwe* ».

Condoleeza Rice est née le 14 novembre 1954 à Birmingham en Alabama, la plus raciste et ségrégationniste des villes du sud raciste et ségrégationniste des États-Unis. Le grand-père de Condoleeza était pianiste et Angelena Rice, sa mère, a baptisé sa fille du nom d'une nuance musicale «*con dolcezza* » qui signifie «avec douceur ».

Le 15 septembre 1963, l'explosion d'une bombe placée par le Ku Klux Klan dans une église baptiste de la ville tuait quatre petites filles noires. L'une d'entre elles, Denise Mc Nair, était une camarade de classe de Condoleeza Rice.

Comme chacun sait, Condoleeza Rice est devenue la conseillère pour la sécurité nationale de George W. Bush. Rarement probablement une femme noire aura eu un pouvoir réel et d'influence aussi important que celui dont elle jouit actuellement.

> Les femmes zimbabwéennes qui remettent en question le régime du président Mugabe s'exposent aux humiliations, aux brutalités policières, aux viols et à la famine.

En 2002, les parlementaires français ont estimé qu'il y avait «*une leçon à retenir* » de la triste histoire de Saartjie Baartman. Dans le rapport sur la proposition de loi relative à la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman à l'Afrique du Sud, on peut lire que «*la misérable aventure [de Saartjie Baartman] met néanmoins en lumière quelques points délicats de notre histoire, liés à la colonisation, à la relativité des droits de l'homme et à la négation de ceux de la femme dans des patries qui s'en étaient faits les promoteurs, qui donnent matière à tirer quelques enseignements en terme de psychosociologie des peuples dits civilisés* ». On reconnaît aux Français la fâcheuse tendance à vouloir donner des leçons, toutefois il me semble que celle-ci est fort appropriée aux temps que nous vivons et il me semble également que Condoleeza Rice qui est -paraît-il- une des femmes les plus brillantes de sa génération est actuellement la mieux placée pour la méditer. Faute de pouvoir arrêter la marche à la guerre qui semble tellement inexorable,il serait tout à son honneur de cesser de la cautionner en quittant une administration qui s'apprête à piétiner le droit international. Voilà qui nous donnerait au moins quelque chose à célébrer à l'avenir.

Quartier Libre

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
VENEZ ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU QUARTIER LIBRE LE 14 MARS 2003
À 18H30 AU PAVILLON PRINCIPAL, SALLE G-415.
ORDRE DU JOUR: PUBLICITÉ, TIRAGE, ÉTATS FINANCIERS.

Le retour de la relâche pourrait être encore plus désagréable que d'habitude pour les étudiants. En effet, depuis le 28 février, les membres du Syndicat des employé(e)s de l'Université de Montréal sont en grève illimitée. La FAÉCUM livre ici quelques informations afin que les étudiants puissent poursuivre leurs études sans heurt.

Que se passe-t-il ?

Le local 1244 du Syndicat des employé(e)s de l'Université de Montréal qui regroupe tous les membres du personnel de soutien de l'Université (cafétérias, bibliothèques, secrétariats, direction générale des technologies de l'information et de la communication, etc.) a voté un mandat de grève illimitée le 28 février dernier. La grève ne prendra fin que lors du règlement du conflit de travail qui oppose le personnel de soutien à la direction de l'Université de Montréal.

Pourquoi la grève ?

Les revendications entourant le renouvellement de la convention collective ont échoué. Outre les questions de rattrapage salarial, de notion de poste, de processus de sélection des candidats, etc., l'enjeu principal de la négociation concernait l'équité salariale. Le dossier de l'équité faisant l'objet de négociations depuis plusieurs années, la grève actuelle constitue un moyen de pression tout à fait légal et légitime.

Qu'est-ce que l'équité salariale ?

En vertu de la Loi sur l'équité salariale en vigueur depuis l'année dernière, tous les organismes publics et parapublics québécois sont tenu d'assurer un traitement salarial équitable à tous leurs employés selon l'emploi qu'ils occupent et ce, peu importe le sexe. C'est l'application du principe *«À travail équivalent, salaire égal»*. L'introduction de l'équité dans le traitement salarial des employés de l'UdeM a fait l'objet de très longues négociations entre le syndicat 1244 et la direction des ressources humaines. Selon le syndicat, à chaque heure qui passe, l'Université de Montréal prive plus de 80 % des fonctions à prédominance féminine de 90 sous/l'heure en moyenne.

Qu'en pense la FAÉCUM ?

En vertu d'une motion d'appui votée en conseil central le 9 octobre dernier, la FAÉCUM soutient le syndicat 1244 quant à ses revendications sur l'équité salariale. La FAÉCUM réitère son appui dans le contexte actuel et ce, même si elle déplore les conséquences néfastes qu'aura une grève prolongée sur la formation, les travaux de recherche et les conditions d'étude en général des étudiants de l'Université de Montréal.

Quelles sont les conséquences pour les étudiants ?

Présentement, ce sont les 473 cadres de l'Université qui effectuent le travail des 2000 membres du syndicat 1244, la plupart des opérations tournent donc au ralenti. Par exemple, les cafétérias et les secrétariats des départements et facultés sont fermés. Le registrariat et les bibliothèques sont ouverts selon un horaire restreint. La grève, par contre, ne touche pas le corps professoral, les cours sont donnés comme d'habitude.

Qu'est-ce que l'étudiant doit faire ?

1⁰ Demeurer patient et compréhensif à l'égard du personnel cadre et des grévistes.

2⁰ Continuer d'assister aux cours.

3⁰ En l'absence de cafétérias ouvertes, fréquenter plutôt les divers cafés étudiants du campus (voir encadré).

4⁰ Surveiller les nouvelles heures d'ouverture des bibliothèques. L'horaire est disponible sur la page d'accueil de la FAÉCUM (www.faecum.qc.ca)

5⁰ Quiconque est présentement à l'emploi de l'Université de Montréal, notamment les chargés de cours, se doit d'être vigilant quant à la nature des tâches exigées. Il se pourrait que l'on vous demande d'effectuer un travail qui ne figure pas à votre contrat et qui relève du personnel de soutien. Accepter une telle surcharge de travail contrevient aux dispositions anti-briseurs de grève et se doit d'être dénoncée.

6⁰ Continuer à surveiller les communications de la FAÉCUM pour connaître l'avancement du dossier.

Café étudiant	Pavillon Téléphone	Local
Aménagement	Pavillon Darlington, 343-6111, poste 4033	local 0056
Anthropologie	Pavillon Lionel-Groulx, 343-6111, poste 3534	local C-3029
Biochimie	Pavillon Principal, 343-6111, poste 1061	l ocal E-212
Biologie	Pavillon Marie-Victorin, 343-6111, poste 1625	local C-258
Chimie	Pavillon Principal, 341-9921	l ocal G-717
Communication	Pvaillon Marie-Victorin, 343-6111, poste 1859	local A-429
Droit	Pavillon Maximilien-Caron, 343-6111, poste 3640	local A-2470
Éducation	Pavillon Marie-Victorin, 737-5225	local C-219
Éducation physique	CEPSUM, 343-6111, poste 4197	local 3222
Géographie	Pavillon 520 Côte-Sainte-Catherine, 343-6111, poste 8015	local 103
Math / Info	Pavillon André-Aisenstadt, 343-6111, poste 1918	local 1221
Médecine	Pavillon Principal, 343-6111, poste 1790	l ocal X-031
Médecine vétérinaire	1320, Des Vétérinaires, Sainte-Hyacinthe 343-6111, poste 8278	
Musique	Pavillon de la Faculté de Musique, 343-6111, poste 5535	local B-261
Paramédical	Pavillon Marguerite-D'Youville, 343-6111, poste 1519	local 1125-1
Pharmacie	Pavillon Principal, 342-4994	local Z-105
Physique	Pavillon Principal, 343-6111, poste 1614	local D-400
Psychologie	Pavillon Marie-Victorin, 343-6111, poste 4630	local D-428
Résidences	2350, Édouard-Montpetit 343-6111, poste 8941	Rez-de-chaussé

Quand le conflit sera-t-il réglé ?

Il n'y a pas de règlement en vue pour le moment. La FAÉCUM désire voir les parties négocier activement afin d'arriver à une entente rapidement. Les étudiants étant ceux qui ont le plus à perdre dans un tel conflit, nous avons donc intérêt à ce que les employés de soutien réintègrent leur travail satisfaits du règlement.

GRÈVE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN

MÉSENTENTE DANS LES NÉGOCIATIONS... ET DANS LA RÉAFFECTATION

Tentative ratée de reprise des négociations entre l'Université et ses employés de soutien. L'Université souhaite consulter le jugement rendu par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse (CDPDJ) avant de proposer toute offre concernant l'équité salariale. Le tout sur fond de discorde dans la mise en place des mesures d'urgence sur le campus, où deux erreurs de réattribution d'urgence ont fait les gorges chaudes des grévistes.

Alexandre BENOIT et Sylvain GHARBI

L'administration de l'Université joue la carte de la prudence après la première semaine de conflit. Prétextant ne pas avoir reçu de base de discussion, puisque le rapport sur l'équité salariale de la CDPDJ n'est toujours pas rendu, la Direction des ressources humaines ajoute du même souffle qu'elle tirera leçon des conventions collectives en vigueur dans les autres universités afin d'apporter des correctifs au dossier épineux de l'équité salariale.

Une réaction qui a suscité la grogne du président du syndicat 1244 des employés de soutien, Michel Ducharme, qui affirme que «*finalement, l'Université se cache derrière les autres établissements et le gouvernement afin de retarder le règlement des écarts salariaux*».

PANIQUE À LA DATE LIMITE

Le conflit déclenché à minuit le 28 février arrivait à un bien mauvais moment, puisqu'il coïncidait avec la dernière journée de la période d'admission pour l'année scolaire 2003-2004. Prise de panique à l'idée de recevoir des candidatures de dernière minute sans personnel pour les acheminer, la Direction des ressources humaines a ajouté une série de professionnels affectés d'ordinaire au Fonds de recherche, l'une des seules entités de l'Université où le personnel n'est pas syndiqué.

Une mesure jugée illégale, selon le Code du Travail, qui stipule, en temps de grève, que seuls des cadres administratifs ou académiques peuvent accomplir le travail d'employés en grève. «*Ces nouvelles infractions au Code du Travail ont été épinglées et dénoncées par nos comités de surveillance*», commente Michel Ducharme. Une plainte à cet effet sera déposée au ministère du Travail à Québec.

Des solutions controversées qui s'imposaient, parce que «*la priorité de l'Université réside en la mise en place d'un plan de contingence au jour le jour*», rétorque Bernard Motulsky, directeur des communications et du recrutement de l'Université.

EXCEPTION À SAINT-HYACINTHE

Les deux parties ont cependant tôt fait d'apporter une solution aux inconvénients de la grève pour le déroulement normal des activités à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Le syndicat des employés de soutien permet en effet à la centaine de professeurs et spécialistes de l'établissement d'assurer les soins aux animaux pendant la grève. Il précise aussi qu'aucune plainte, en vertu des dispositions anti-briseurs de grève du Code du Travail, ne sera déposée, même si les professeurs et les autres spécialistes sont des salariés.

Dans l'absence de solutions au manque de personnel à la Faculté de médecine vétérinaire, l'administration avait fermé, jusqu'à mardi, le Centre hospitalier universitaire vétérinaire, bien que le personnel en place aurait pu assurer les soins.

Une circulaire publiée par le Syndicat 1244 insiste sur des faits troublants entourant la rémunération comparée des cadres et des employés de soutien. À titre d'exemple, 10 % des employés de soutien gagnent moins de 30 000 $ par année. À l'opposé, si le recteur gagnait 173 000 $ en 1999, son salaire annuel est passé à 225 000$ en 2002. Une augmentation de 25 % en trois ans... qui pèse lourd contre les 2 % réclamés par les grévistes.

LE 8 MARS, LES HOMMES DU 1244 ONT AUSSI MANIFESTÉ.

DÉSHABILLER PAUL POUR HABILLER PIERRE

Les cadres de l'Université de Montréal doivent assurer les services essentiels sur le campus, comme l'émission des documents administratifs du registrariat et les services des bibliothèques. Une crise qui, selon sa durée, verra tomber un à un les services jugés non urgents du campus.

Alexandre BENOIT

À la sortie du vote, le soir du 27 février, où 59,3 % des employés de soutien ont voté en faveur d'une grève générale illimitée, l'aide à la gestion des dossiers étudiants du Département de science politique, Jocelyne Dion, constatait la tâche colossale qui attendait les cadres de l'université. «*Avec moins de deux mois avant la fin de la session, il reste à compiler les notes des étudiants. Pas de notes, pas de bulletins. Pas de bulletins, pas de diplômes. Et cela, c'est sans compter la sélection des cours de la prochaine session qui n'est pas encore compilée et programmée pour le guichet étudiant.*»

Un plan d'urgence est en vigueur sur le campus depuis l'adoption des moyens de pression, le 28 février. Les premiers services dans lesquels on a sabré sont les différents commerces et points de services de l'Université, comme la cafétéria et les magasins scolaires. Les cadres y travaillant ont été réaffectés au registrariat, pour faire face à la dernière journée des inscriptions, la première journée de la grève.

D'ores et déjà, cependant, à l'administration, on ne s'inquiète pas outre mesure pour le nombre d'inscrits l'année prochaine, puisque «*ce que l'on sait, c'est qu'à cette date, on était en avance, en comparaison à l'année dernière. Les inscriptions rentrent plus vite grâce aux inscriptions en ligne et aux nombreuses inscriptions qui ont été faites au Salon des études*» explique Bernard Motulsky, directeur général des communications et du recrutement de l'UdeM.

RÉAFFECTATION EN CATASTROPHE

Pour le moment, tout est mis en œuvre pour qu'aucun retard ne soit observé d'abord pour le traitement des demandes d'admission et, ensuite, pour celui des réadmissions. On assure également qu'aucun retard ne sera pris dans l'acheminement des diplômes et des relevés de notes.

Cependant, le pronostic étant fait dans une période d'accalmie causée par la semaine de lecture, des services pourront ne pas être offerts, une fois les étudiants revenus. Outre les cafétérias et les magasins scolaires, les activités du CEPSUM se verront réduites au minimum. Et ce n'est pas tout. «*Tous les services qui comportent de la gestion à long terme sur le campus seront touchés. Les*

ROBERT LACROIX EST PASSÉ AU TRIBUNAL DU 1244.

premiers concernés seront les services de publicité, d'archivage des dossiers et de vérification interne. Advenant un conflit qui se prolongerait à la fin de la session, une deuxième vague de délestage pourrait toucher des services connexes, comme les prêts de livres inter-bibliothèques et inter-universitaires, le soutien technique de la Direction générale des technologies de l'information et des communications (DGTIC) et les services de prêt vidéo des bibliothèques», énonce Bernard Motulsky.

BIBLIOTHÈQUES DÉSERTES

Ça ne va guère mieux dans les bibliothèques, où l'ensemble des 18 points de services sont ouverts tout au plus cinq jours par semaine. Pour les collections à grande surface, telles que la bibliothèque des lettres et sciences humaines ou de droit, des heures d'ouverture restreintes de onze heures à quinze heures sont déjà en vigueur. La situation est plus grave encore pour les espaces de classement à plus petite surface, comme les bibliothèques de géographie et de médecine vétérinaire. Deux jours d'ouverture seulement sont assurés.

«Des retards dans le classement sont observables, même pendant la semaine de lecture; c'est ce qui explique le nombre d'heures restreintes», explique Diane Sauvé, adjointe à la Direction générale des bibliothèques.

La Direction des bibliothèques assure toutefois que les usagers peuvent déposer en tout temps les livres qu'ils désirent retourner dans les chutes à livres qui se trouvent à l'entrée des bibliothèques, même lorsque les bibliothèques sont fermées. Les livres déposés dans ces chutes à livres sont considérés comme ayant été retournés en date du dernier jour d'ouverture de la bibliothèque. Donc, un usager qui n'est pas en retard à ce jour n'est pas pénalisé.

SERVICES RÉDUITS DURANT LA GRÈVE

BIBLIOTHÈQUES OUVERTES DU LUNDI AU VENDREDI

-Lettres et sciences humaines
-Santé
-EPC-Biologie
-Musique
-Paramédicale
-Droit
-Aménagement
-Mathématiques-informatique

BIBLIOTHÈQUES OUVERTES DEUX JOURS PAR SEMAINE

-Kinésiologie
-Géographie
-Médecine vétérinaire
-Bibliothéconomie
-Chimie-physique
-Optométrie

BIBLIOTHÈQUE OUVERTES SUR RENDEZ-VOUS

-Didacthèque
-Médiathèque
-Botanique

Le Fureteur en bref

GUIDE DES ATELIERS ET SERVICES DE L'U de M

Counseling

Stands du Centre d'information scolaire et professionnelle

Jusqu'au 24 mars

Information sur le marché du travail et sur les perspectives d'emploi, sur les emplois d'été et les cours de langue à l'étranger, sur les programmes d'échanges étudiants à planifier pour les sessions prochaines.

Lun. 10 et mar. 11 mars, 9h30 à 14h, Pav. 3200, Jean-Brillant, 2e étage
Mer. 12 mars, 10h15 à 13h15, Pav. André-Aisenstadt
Jeu. 13 mars, 10h15 à 13h15, Polytechnique
Lun. 17 et mar. 18 mars, 9h30 à 13h30, Pav. Marie-Victorin
Mer. 19 mars, 10h15 à 13h15, Pav. Maximilien-Caron
Jeu. 20 mars, 10h15 à 13h15, Cepsum
Lun. 24 mars, 10h30 à 13h30, Faculté de l'aménagement

Info-STANDS : (514) **343.7890**

Ateliers du SOCP

Carrière : un récit de vie à composer
Mer. 12 mars, 18h à 20h30
Pav. Marie-Victorin, salle G-440
Gratuit / Inscription obligatoire

Nos relations avec les femmes : comment les vivons-nous?
Mer. 12 et 19 mars, 19h à 21h30
Pav. Marguerite-d'Youville, salle 1063
Étudiants : 25 $ / Inscription obligatoire

Le perfectionnisme : lorsqu'il nous rend la vie difficile…
Jeu. 13 et 20 mars, 19h à 21h30
Pav. Marguerite-d'Youville, salle 1063
Étudiants : 25 $ / Inscription obligatoire

Bilan des compétences
Mer. 19 mars, 17h30 à 20h
Pav. 3200, rue Jean-Brillant, salle B-4340
Gratuit + test 5 $/Inscription avant le 17 mars

Survol professionnel avec l'Ennéagramme
Mer. 26 mars, 17h30 à 20h
Pav. Marie-Victorin, salle G-445
Gratuit / Inscription avant le 24 mars

INSCRIPTION : (514) **343.6853**

Ressources

Cabane à sucre

Invitation aux étudiants internationaux à une « partie de sucre » !

Vendredi 28 mars

Visite de l'érablière Mont-Rouge située à Rougemont, repas copieux et soirée folklorique. Départ du Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, à 15h.

Billets : 16 $ en vente dès maintenant

Bureau des étudiants internationaux
2332, boul. Édouard-Montpetit, porte C-351
(514) **343.6935**

Emploi

Journée de l'emploi en orthophonie-audiologie

Mercredi 12 mars de 10h30 à 14h

Pav. Marguerite-d'Youville, cafétéria

Des employeurs viennent rencontrer les étudiants Bac III et Bac II ainsi que les étudiants à la maîtrise.

Centre François-Michelle, Centre Mitissien (Mont-Joli), Centre montérégien de réadaptation, Centres d'orthophonie Desmarais Landry, Chantal Tremblay et associés, C.H. Rivière-du-Loup, CHSLD du Bas-Richelieu (Sorel-Tracy), CHSLD Drapeau-Deschambault, CHU de Sherbrooke, CHUM, CLSC Le Partage des eaux (Rouyn-Noranda), CLSC-Hôpital d'Argenteuil, CLSC/CHSLD Thérèse-de-Blainville, Hôpital Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, C.R. de la Gaspésie, C.R. InterVal, C.R. La Maison (Rouyn-Noranda), C.R. Le Bouclier, C.R. Lucie-Bruneau, CRDI Normand-Laramée (Laval), C.S. de Laval, C.S. de Montréal, C.S. de Saint-Hyacinthe , C.S. de la Rivière-du-Nord (Saint-Jérôme), C.S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles (Saint-Eustache), C.S. de la Vallée des Tisserands (Beauharnois), C.S. des Affluents (Repentigny), C.S. des Hautes-Rivières (Saint-Jean-sur-le-Richelieu), C.S. des Samares (Joliette), C.S. des Sommets (Magog), C.S. Marguerite-Bourgeoys, C.S. Marie-Victorin, C.S. Pointe-de-l'Île, C.S. du Val des Cerfs, R.R.S.S.S. Mauricie-Centre du Québec, Hôpital Sainte-Justine, Hôpital Rivière-des-Prairies, Institut Raymond-Dewar, Régie de la santé Acadie-Bathurst (Nouveau-Brunswick), Régie de la santé de Restigouche (Nouveau-Brunswick), R.R.S.S.S. Saguenay-Lac St-Jean

Ateliers de recherche d'emploi

Naviguer sans louvoyer
12 mars, 12h à 13h

Préparation à l'entrevue GRATUIT
18 mars, 13h45 à 16h

Simulation d'entrevues
20 mars, 13h30 à 16h45

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : (514) **343.6736**

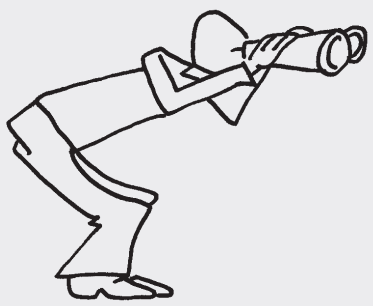

www.forcesavenir.qc.ca

FORCES AVENIR 2003

L'excellence au cœur de l'engagement

Candidatures recherchées

Vous faites preuve d'ingéniosité, de détermination, de leadership.

Vous vous engagez dans votre milieu.

Vous participez à un projet dont les retombées ont eu une incidence significative sur votre communauté ou sur un champ de compétence particulier.

Vous êtes un candidat idéal pour le Gala Forces AVENIR

Ouvert aux étudiants de tous les cycles d'études universitaires

Visitez le **www.sae.umontreal.ca/avenir** pour tous les détails !

Date limite : **31 mars 2003**

Santé

Mois de la nutrition 2003

MANGEZ SAINEMENT… c'est simple et savoureux!

Les diététistes-nutritionnistes vous proposent une foule d'activités : évaluation de votre alimentation et de votre poids santé, distribution d'outils d'information et de recettes, jeu-questionnaire et prix de participation.

Mer. 12 mars, de 16h à 20h, CEPSUM
Jeu. 13 mars, de 10h à 15h, Pavillon Marguerite-d'Youville
Mer. 19 mars, de 11h à 19h, Pavillon 3200, rue Jean-Brillant
Jeu. 20 mars, de 11h à 19h, Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Info-NUTRITION : (514) **343.6111**, poste **1770**

Festival de la santé

24e édition

Équipe-et-vous pour votre santé !

Les étudiants et les étudiantes des secteurs paramédicaux partagent leur expertise avec vous ! Les activités du mois de la nutrition prévues aujourd'hui se tiennent dans le cadre du Festival de la santé.

Mer. 19 mars et jeudi 20 mars, 11h à 19h,
Pav. 3200 Jean-Brillant, 2e étage

Services aux étudiants

Service des activités culturelles [SAC]
Centre étudiant/Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-2524
(514) **343.6524**
www.sac.umontreal.ca

Service d'orientation et de consultation psychologique [SOCP]
2101, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
Consultation psychologique, orientation et ateliers : (514) **343.6853**
Information scolaire et professionnelle : (514) **343.7890**
www.socp.umontreal.ca

Service de santé
2101, boul. Édouard-Montpetit
(514) **343.6452**
www.sante.umontreal.ca

Service d'action humanitaire et communautaire [Service d'AHC]
Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2253
(514) **343.7896**
www.serdahc.umontreal.ca

Service universitaire de l'emploi [SUE]
Centre étudiant/Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, local A-0304
(514) **343.6736**
www.emploi.umontreal.ca

Services socio-économiques [SSE]
Centre étudiant/Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit
- Bureau de l'aide financière : Local A-4302 (514) **343.6145** (messagerie vocale) www.baf.umontreal.ca
- Bureau des étudiants handicapés : Local C-351 (514) **343.7928** ou (514) **343.7013** www.ciph.umontreal.ca
- Bureau du logement hors campus : Local B-3429 (514) **343.6533** www.logement.umontreal.ca
- Bureau des étudiants internationaux : Local C-351 (514) **343.6935** www.bei.umontreal.ca Maison internationale : Local A-0300 (514) **343.6111**, poste **5366** www.bei.umontreal.ca/maison internationale

Université de Montréal

Contrat d'exclusivité avec Pepsi

SORTIE DE SECOURS

La compagnie Pepsi n'ayant toujours pas versé à l'Université de Montréal l'intégralité des sommes dues, des étudiants jugent que le moment serait propice pour se retirer de l'entente. Après avoir écarté toute possibilité de retrait, la FAÉCUM a finalement présenté à ses membres un inventaire des issues possibles, tout en recommandant le maintien du contrat avec Pepsi.

Fabrice TREMBLAY

La direction de la FAÉCUM a répertorié plusieurs pistes qu'elle se dit prête à explorer si les associations membres demandaient formel-lement que les étudiants se retirent de l'entente PEPSI. Ces options ont été présentées le 26 février dernier, lors d'une réunion du Conseil central, l'instance étudiante chargée de définir le discours de la FAÉCUM. Le débat devait initialement faire l'objet d'un huis clos, mais les associations présentes n'ont pas jugé nécessaire que ces discussions demeurent secrètes.

«Aucune association n'est venue au Conseil central avec un mandat clair de ses membres demandant que l'on se retire de l'entente Pepsi », affirme Jonathan Harvey, coordonnateur aux finances et services de la FAÉCUM. Il précise en revanche que plusieurs représentants étudiants s'étaient plaints de manquer d'information pour répondre aux questions pressantes de leurs membres. La direction de la FAÉCUM a donc préparé un document pesant les pour et les contre de chacune des possibilités de sortie.

DES ISSUES BLOQUÉES ?

Même si la FAÉCUM ne recommande l'adoption d'aucune des options présentées, il n'en demeure pas moins que l'éventail des possibilités s'est considérablement élargi depuis la réunion du Conseil central précédent, le 5 février dernier. Cette fois-ci, les représentants étudiants se sont vu remettre un diagramme explicatif ne comptant pas moins de 23 cases et 25 flèches, illustrant les conséquences de chacune des options.

Le document affirme que trois grandes avenues sont envisageables: une renégociation de l'entente avec toutes les parties, un retrait massif de l'entente des cafés étudiants, un retrait unilatéral de la FAÉCUM, suivi d'une éventuelle bataille juridique. «*Une renégociation dans le but de résilier le contrat serait très difficile,* souligne Jonathan Harvey, *étant donné que la direction de l'Université nous a clairement indiqué qu'elle n'entendait pas renégocier cette entente avec Pepsi ou avec qui que ce soit.*» La direction de l'Université ne serait de fait prête à accepter que des modifications mineures à l'accord.

«La deuxième option, qui avait été relevée dans un éditorial du Quartier Libre (NDLR : édition du 12 février), *c'est la clause du contrat qui prévoit qu'un café étudiant peut se retirer de l'entente, moyennant une pénalité de 2% des sommes qui restent à être versées»,* poursuit le responsable de la FAÉCUM. La difficulté réside dans le fait que cette pénalité serait assumée en grande partie par les étudiants. Parallèlement au contrat d'exclusivité signé en 1999, la FAÉCUM et la direction de l'Université avaient en effet conclu, dans une lettre, que le 2% de pénalité serait réparti comme suit: 1,76 % pour la FAÉCUM et 0,24% pour l'Université.

> *«Il faut que les étudiants soient conscients que sortir du contrat, ça serait rendre service à Pepsi.»*
>
> Jonathan Harvey,
> coordonnateur aux finances et aux services, FAÉCUM

UNE RENCONTRE À 250 000 $

En novembre dernier, des quotidiens montréalais révélaient que l'Université de Montréal intentait des poursuites judiciaires contre Pepsi pour récupérer un montant d'un demi-million de dollars, que l'embouteilleur aurait dû lui verser en juin 2002. Pepsi aurait depuis versé à l'Université de Montréal la moitié de la somme due, soit 250 000 $. L'autre moitié a été déposée dans un compte en fidéicommis et sera remise à l'Université lorsqu'elle rencontrera les représentants de Pepsi. Le versement de l'argent n'est pas conditionnel à une renégociation de l'entente, il sufit à la direction de l'Université de se présenter à la rencontre. Aucune date n'a cependant été fixée. La FAÉCUM a obtenu confirmation de ces informations lors d'un entretien avec Jacques Gravel, le vice-recteur exécutif adjoint, le 25 février dernier.

La ligne de l'Université semble être assez ferme. Le recteur Robert Lacroix déclarait en février au *Quartier Libre*, à propos de la compagnie Pepsi : *« Je comprends qu'ils se soient trompés, mais ils auraient pu ne pas se tromper et avoir plus que ce qui était prévu. C'est ça les affaires.»* Du côté de la FAÉCUM, on souligne aussi que si l'embouteilleur souhaite rouvrir le contrat, c'est parce que c'est à son avantage. «*Si certains étudiants en veulent à Pepsi et souhaitent les voir perdre leur exclusivité*, souligne Jonathan Harvey, *il faut que ces étudiants soient conscients que sortir du contrat, ça serait rendre service à Pepsi.»*

fabrice_mtremblay@hotmail.com

Campagne électorale au Québec

LE ROULEAU COMPRESSEUR ÉTUDIANT

Pour un politicien québécois, le mouvement étudiant peut représenter un cauchemar. Imaginez: des milliers de jeunes qui manifestent dans les rues, organisent des grèves, s'expriment bruyamment dans les médias... Cette crainte des politiciens, les leaders des lobbys étudiants s'en servent pour gagner les élections, avant le jour des élections!

Fabrice TREMBLAY

L'objectif avoué des groupes de pression étudiants est d'obtenir pendant la campagne électorale le maximum d'engagements des différents partis politiques. Quel que soit le gagnant le jour du scrutin, il y a fort à parier que le vainqueur aura déjà fait siennes plusieurs des revendications étudiantes. Évidemment, dans certains cas cela demande plus de travail. *«Bien que les chefs des autres partis soient venus nous voir, Mario Dumont a refusé nos invitations à deux reprises»,* se plaint Nicolas Brisson, président de la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec). *«La FEUQ représente 18 associations regroupant 140 000 étudiants*, poursuit le président de la Fédération, *on ne voit pas pourquoi M. Dumont ne nous rencontrerait pas pour discuter des enjeux qui nous tiennent à cœur, surtout quand on sait qu'il s'en va au Club Mont-Royal, en cachette, pour rencontrer des gens d'affaires!»*

Une campagne électorale se prépare longtemps d'avance, aussi bien pour les candidats que pour les groupes de pression. En novembre 2001, Jean Charest s'assoyait déjà pour discuter avec les membres du conseil d'administration de la FEUQ, tout comme l'avait fait Lucien Bouchard. Les conseils d'administration de la FEUQ sont ouverts à tous, observateurs et journalistes. Aux rencontres aves les chefs des partis, s'ajoutent celles avec les ministres, les critiques en matière d'éducation et les ailes jeunesse des trois partis. Un travail de longue haleine, qui semble souvent porter fruits. Pour preuve cet extrait du programme du Parti libéral du Québec, qui semble tout droit sorti du *Plan d'action national* de la FEUQ : *«Un gouvernement libéral adoptera une loi cadre sur l'accessibilité aux études supérieures qui encadrerait notamment les frais de scolarité, les frais afférents ainsi que le système de prêts et bourses .»*

TALONNER LES CANDIDATS POUR OBTENIR DES ENGAGEMENTS

La campagne qui s'annonce sera l'occasion pour les mouvements étudiants de pousser les candidats dans leurs derniers retranchements, de *«les forcer à se commettre»,* comme l'exprime Nicolas Brisson. Ce n'est pas un hasard si ce sont souvent les dirigeants des associations étudiantes qui se présentent au micro, lors des conférences ou des débats électoraux sur le campus. Les questions sont préparées d'avance et visent à pousser les candidats à s'engager publiquement. *«L'ADQ propose actuellement un dégel des frais de scolarité*, rappelle le président de la FEUQ, *mais si on convainc des candidats de l'ADQ de se prononcer publiquement contre ce dégel, Mario Dumont devra peut-être se repencher sur la question.»*

Le mouvement étudiant veille à entretenir un rapport de force avec les partis politiques . Le 31 octobre dernier, des milliers d'étudiants défilaient dans les rues de Montréal pour signifier aux gouvernements que «*l'éducation n'est pas une marchandise*». S'agissait-il pour la FEUQ de rappeler son pouvoir de mobilisation? «*Pas du tout*, rétorque son président, *l'enjeu dans ce cas-ci est extrêmement important, on parle carrément de privatisation de l'éducation. Mais c'est sûr,* concède-t-il, *qu'à chaque fois qu'il y a beaucoup d'étudiants dans la rue, ça démontre qu'ils sont capables de se mobiliser.»* Et comme chacun sait, les étudiants sont bruyants, un peu trop peut-être au goût des politiciens!

fabrice_mtremblay@hotmail.com

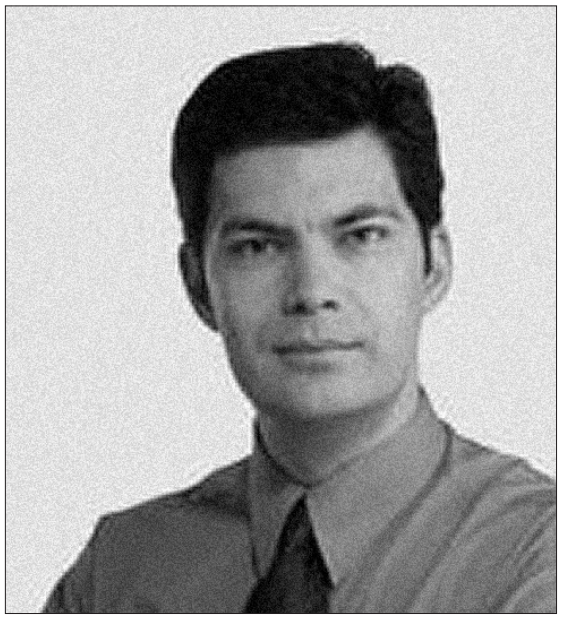

COURRIER DES LECTEURS

Laisseriez-vous des cancres enseigner à vos enfants?

«25% des futurs étudiants en enseignement échouent leur test de français», a-t-on pu lire dans les journaux dernièrement. Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet, certaines, non. Il nous paraît important de préciser les faits.

Tout d'abord, les étudiants en enseignement qui échouent le test de français à leur entrée à l'Université de Montréal, comme c'est le cas dans d'autres universités, devront suivre un cours d'appoint et passer de nouveau ce même test avant d'être autorisés à poursuivre leurs études au baccalauréat.

Après deux échecs, comme dans le cadre de n'importe quel cours, ils seront expulsés du programme. C'est donc dire qu'aucun danger ne guette vos enfants à ce niveau; nous pourrions même rajouter que les étudiants doivent passer un test supplémentaire, nommé CÉFRANC ou SEL, avant même d'être autorisés à faire de la suppléance dans la plupart des commissions scolaires.

Aussi, Jocelyne Cazin, lors de l'émission «*Dans la mire*» du 11 février 2003 qui traitait de ce sujet, a soulevé la possibilité que les étudiants en enseignement soient, et je cite, *«les cancres qui ont été refusés dans d'autres programmes* [universitaires]».

C'est étrange que dans une société aussi civilisée que la nôtre, nous laissions consciemment le soin à des «cancres» d'éduquer nos enfants… Nous ne sommes encore que des apprentis qui s'initient à la profession que déjà, nous pouvons être fiers de pratiquer un métier qui soit si valorisé socialement (sic)!

Nous ne sommes que des apprentis, mais nous pouvons tout de même constater que dans plusieurs écoles, l'enseignant doit être travailleur social, psychologue, animateur d'engagement communautaire et… parent en raison des coupures qui caractérisent le milieu depuis des années. Pas si mal pour un cancre!

De plus, précisons que la cote de rendement au collégial (Cote R) pour être admis au baccalauréat en enseignement secondaire était de 25 à l'automne 2002 à l'Université de Montréal, alors que celle du baccalauréat en kinésiologie était de 24…

Nous croyons donc qu'il soit dorénavant de mise d'au moins parler de cancres doués. À la suite de ce débat un peu vide, nous considérons qu'un autre débat doit être lancé à l'approche de nouvelles élections provinciales.

Il est, selon nous, primordial de valoriser la profession enseignante, de lui donner des ressources, mais de la critiquer aussi, tout en prenant les mesures nécessaires pour pallier les lacunes.

Mais les enseignants et les étudiants sont-ils les seuls à valoriser l'éducation au sein de la société québécoise? Pouvons-nous y arriver sans votre appui?

Christine RENAUD
vice-présidente aux affaires externes
Association des étudiants en enseignement secondaire de l'Université de Montréal.

DE LA CONCEPTION À L'IMPRESSION
ZIRVALDESIGN
IMPRIMERIE ET INFOGRAPHIE
[514] 525-3781

Découvrez de nouvelles saveurs typiques
Taquería Sol y Luna
Cuisine mexicaine authentique
Grande variété de tacos et d'autres spécialités mexicaines
Menus du midi de 5 $ à 7 $ du lundi au vendredi
-10% pour les étudiants du lundi au mercredi soir
(Sur présentation de la carte, à partir de 17 h)
5701, ch. Côte-des-Neige (coin Côte-Ste Catherine)
Tél.: (514) 739 1616
Côte-des-Neiges ou Côte-Ste-Catherine

ECOLE DES MAÎTRES
Cours de formations
barman(aid) et serveur.
Rabais étudiant,
programme de placement.
(514) 849-2828,
www.ecoledesmaitres.com

TOUJOURS 2 POUR 1 LIVRAISON GRATUITE
double pizza®
SPÉCIAUX POUR ETUDIANTS 10% SUR $ 50 ET PLUS
343-0-343
5002 Queen Mary

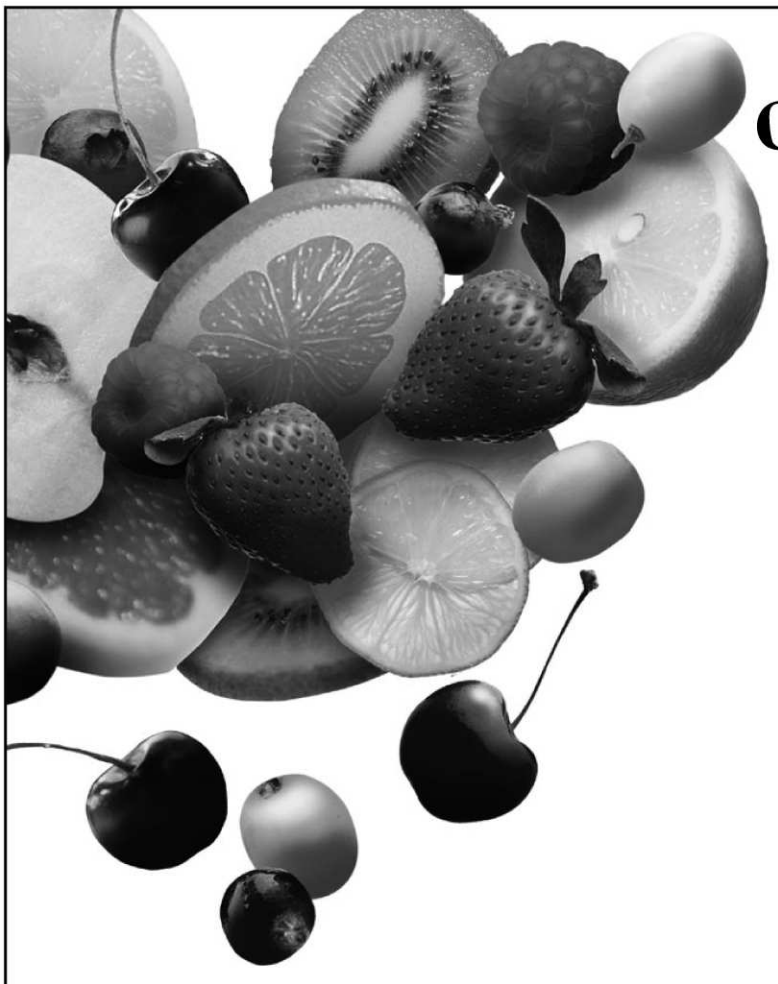

AU PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC
On a des emplois pour tous les goûts!

C'est le temps de vous inscrire!

Inscrivez-vous au Placement étudiant du Québec pour décrocher un emploi ou un stage dans votre domaine d'études!

Nous vous offrons :
- un service de placement dans les ministères et organismes du gouvernement du Québec et dans certaines municipalités;
- un service de placement dans l'entreprise privée;
- le Projet inforoute-jeunesse qui permet à un employeur d'obtenir une aide financière pour vous embaucher.*

Inscrivez-vous dans Internet et
consultez nos emplois offerts dès maintenant!

www.emploietudiant.qc.ca

(418) 643-6965 • (514) 499-6565 • 1 800 463-2355

* À certaines conditions. Dans le domaine de l'informatique seulement. Pour avoir plus de détails, communiquez avec nous!

Finances, Économie et Recherche
Québec

Droit, Internet et recherche

PUCES CHERCHENT MILLIONS

En 2001-2002, les compagnies privées finançaient à raison de 13 % les travaux des chercheurs de l'Université de Montréal, un taux qui se situait à seulement 2%, il y a 20 ans. Parmi les secteurs de recherche, il y en a un en expansion : le droit du cyberespace. Les destinées de la recherche universitaire glissent-elles tranquillement dans les mains du privé?

Samuel AUGER

En février dernier, l'Université d'Ottawa donnait un exemple flagrant de financement privé: la Faculté de droit recevait une bourse d'un demi-million pour développer une politique sur Internet et les nouvelles technologies. Le signataire du chèque était le géant américain du commerce électronique Amazon.com. Un choix hautement stratégique pour une entreprise: bénéficier directement de l'expertise universitaire à un coût de recherche de loin inférieur à celui du privé.

L'OMBRE DE L'INGÉRENCE

Loin d'être des dons, ces sommes s'inscrivent dans un contrat de recherche qui, selon Daniel Poulin, professeur au centre de recherche en droit public (CRDP), *«peut venir avec énormément de contraintes. Il est clair qu'une compagnie a un intérêt précis en subventionnant un chercheur et ce dernier doit fournir, ultimement, un produit tangible»*.

Daniel Poulin reçoit près d'un million de dollars annuellement de la part d'une fédération de barreaux, une somme qui provient de cotisations de 10 $ prélevées auprès d'avocats à travers le Canada. Son projet colossal de développement d'une bibliothèque virtuelle des jugements n'aurait jamais pu voir le jour avec un financement public : *«Il fallait tout faire pour simplement se payer un seul ordinateur. Le CNRSG, un organisme classique de financement, offrait 15 000 $ seulement, ce qui ne pourrait jamais payer les infrastructures actuelles»*, explique-t-il. Interrogé sur la dimension éthique du financement, M. Poulin répond *«qu'il y a un certain puritanisme dans les questions de financement. Il n'est pas nécessaire d'avoir une crainte continuelle que l'argent est sale. Il est très difficile d'être à la fine pointe de la technologie et de s'isoler du reste du monde»*.

> Il est clair qu'une compagnie a un intérêt précis en subventionnant un chercheur et ce dernier doit fournir, ultimement, un produit tangible.

De la pure fantaisie, l'ingérence? À l'Université de Toronto, David Healy a émis des commentaires concernant le fait que l'anti-dépresseur Prozac pouvait conduire à des comportements suicidaires. Sa chaire de recherche étant majoritairement financée par la compagnie pharmaceutique derrière ce médicament, il fut alors démis de ses fonctions.

LES GRANDS OUBLIÉS DES GRANDES CORPORATIONS

Au-delà de l'ingérence éventuelle de compagnies, la recherche fondamentale peut être atteinte par une plus grande place accordée au privé. Toute recherche ne mène pas nécessairement à un produit, comme l'explique Jean Leclair, professeur à la Faculté de droit . *«Il existe plusieurs questions fondamentales qui ne peuvent pas faire l'objet d'un marketing. Dans une telle logique de privé, qui va s'intéresser à un historien de l'art dont les contributions sont pourtant essentielles?»*. À ce sujet, les sciences liées à l'informatique, le domaine pharmaceutique et l'ingénierie ont un net avantage sur les sciences sociales et humaines.

Dans le camp du mouvement étudiant, on déplore l'absence d'une véritable définition de l'ingérence et on souhaiterait établir une proposition cadre sur tout investissement privé. *«Nous voulons une meilleure politique mais aussi un suivi des investissements, de même qu'une plus grande démocratisation avec la participation active dans le processus d'étudiants et de membres de la communauté universitaire qui ont leur mot à dire sur la place que l'on veut accorder aux entreprises»*, explique François Vincent, coordonnateur aux affaires académiques à la FAÉCUM. Un mémoire sur la question devrait d'ailleurs être présenté sous peu aux instances universitaires.

PRÉSERVER LES MURS

L'intrusion du monde corporatif déborde du cadre de la recherche, comme en témoignent les murs et locaux du campus qui arborent de plus en plus les noms de compagnies d'ici. Un fait peu étonnant d'après les chiffres car, selon Gil Desaultels, directeur général du Fonds de développement de l'Université de Montréal, *«sur les 185 millions amassés jusqu'à présent par la campagne de financement* Un monde de projets, *50 % provenaient des dons d'entreprises. Bien que rien n'oblige l'Université à remercier un donateur généreux en donnant son nom à un pavillon, un local ou une bourse, cette reconnaissance va généralement de soi.»*.

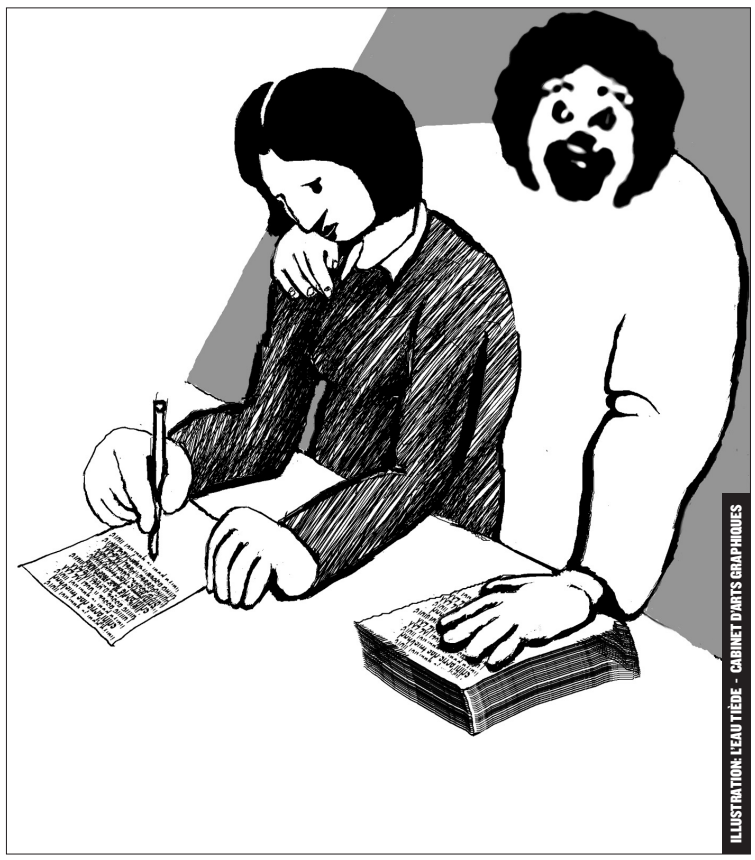

ILLUSTRATION: L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

UNE INTRUSION QUI DÉPASSE LE MONDE DE LA RECHERCHE QUI S'APPELLE AMAZON ET MCDONALD

Le glissement vers un campus commandité fièrement par des intérêts privés ne semble pas si utopique. Un amphithéâtre Bell à Polytechnique, le laboratoire Greiche et Scaff en optométrie, le salon L'Oréal des HEC et quelques cas de dérapage, comme celui de l'Université de Moncton où l'affiche du département de kinésiologie arbore le logo…de Molson Canadian. Selon François Vincent, *«il est temps de mettre un frein à ce type de représentation. Si on considère que 73% du financement universitaire provient du gouvernement, nommons-nous pour autant 73% des locaux au nom des ministères? Quand les locaux seront épuisés et que ces financements non récurrents disparaîtront, allons-nous com-manditer les chaises et les tableaux? Nous ne devons pas dire non au privé comme source de revenu, mais nous devons certainement mieux le baliser»*.

uqam.ca/forum

FORUM
DES CYCLES SUPÉRIEURS, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION
DU 24 AU 28 MARS 2003

Développez vos compétences

Venez rencontrer nos professeurs, chercheurs et étudiants actifs en recherche fondamentale ou appliquée et en création.

Formation continue, programmes courts, DESS, maîtrise et doctorat, soutien financier et séjours à l'étranger sont autant de thématiques abordées lors de cette semaine.

> Faites plus amples connaissances

UQÀM

MXM

www.mxm.bz

style

LES VÊTEMENTS LES PLUS
MODE EN TAILLES 14+!

CHIC, UNE AUBAINE!

LE 15 MARS SEULEMENT
LES ÉTUDIANTES
REÇOIVENT

15% de rabais

SUR TOUT ACHAT MXM*
* SUR PRÉSENTATION D'UNE CARTE ÉTUDIANTE.

PARTICIPEZ ET COUREZ LA CHANCE
DE **GAGNER** UN VOYAGE POUR 2
À **NEW YORK!****
** VISITEZ UN DE NOS MAGASINS OU NOTRE SITE WEB POUR
PLUS DE DÉTAILS.

en exclusivité chez

penningtons 14+

en vedette : Mia Tyler

RESTRUCTURATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

LA CIEL DISCUTE DE RÉFORMES ET…D'AFFAIRES

Contrainte de composer avec la loi 32, qui concentre l'octroi des cotisations aux associations de campus, la Coalition interdépartementale des étudiants libres (CIEL) propose sa propre vision de l'offre de services sur le campus et s'inspire des mandats de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa pour réécrire sa charte.

Alexandre BENOIT

Après la désaffiliation du Regroupement des étudiants en sociologie (RÉÉSUM) du 18 février, les associations désaffiliées de la fédération souhaitent préciser les mandats d'une future structure, celle de l'Organisation générale des étudiants de l'Université de Montréal. (OGE-UdeM).

La nouvelle organisation refondue vise, comme le cite l'article 7 de sa nouvelle charte, entre autres «*à mener à bien un système d'éducation accessible à tous et à toutes, qui reconnaît la légitimité d'une démocratisation des établissements d'enseignement par une organisation démocratique, qui fonctionne sous le contrôle direct de ses membres*». De plus, l'organisation vise à inclure les étudiants des trois cycles de l'Université et à promouvoir le caractère multiculturel de l'établissement.

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

SIGNE DES TEMPS, COMPTE TENU DE L'INFLEXIBILITÉ DE LA LOI 32, LES MEMBRES DE LA CIEL AJOUTENT À LEUR DISCOURS UNE OPTION COMMERCIALE POUR MENER À BIEN LA MODIFICATION DE SON ORGANISATION.

…MAIS ÇA PREND DU FRIC

Problème, cependant: la loi 32, qui régit l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants sur le campus, réserve aux strictes associations de campus (la FAÉCUM à Montréal et la CADEUL à l'Université Laval) le droit de percevoir et de redistribuer les cotisations étudiantes.

La législation, en vigueur depuis 1983, «*pose problème à deux niveaux. Premièrement, des associations-membres qui tiennent un vote de désaffiliation ne sont pas désaffiliées dans les faits, car elles payent encore leurs cotisations. Deuxièmement, comme en fait foi l'article 10.1 de la loi, lesdits règlements visent à mettre en place des structures très lourdes. Le seul pourcentage minimum d'étudiants représentés au vote d'accréditation (25 %) montre bien que, dès le départ, on ne peut faire consensus dans la représentation politique sur le campus*», critique Héloïse Moysan-Lapointe, déléguée aux communications de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante, à laquelle est affilié le RÉÉSUM.

La loi s'inspire du principe de la formule Rand, qui s'assure de l'applicabilité de la cotisation à tous les travailleurs d'une entreprise syndiquée. Sa contestation fait frémir le secrétaire général de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Philippe Jacques. «*Une loi qui a eu à tout le moins le mérite de mettre fin à l'arbitraire des administrations universitaires qui, juges et parties simultanément, finançaient les groupements étudiants pour pouvoir les confronter, par la suite, lors des instances de l'administration*», explique-t-il.

UNE SOLUTION DE RECHANGE EN MATIÈRE DE SERVICES

En journée de réflexion, le 6 mars, les militants de la CIEL ont du se faire une raison et avouer que pour assurer la pérennité de la future OGE, il fallait offrir des services qui permettraient un financement minimum à cette dernière. Toutefois, l'OGE et ses membres devraient tirer une leçon des déboires de la FAÉCUM à la lumière de l'affaire Pepsi et de l'offre de services d'assurance-santé sur le campus. «*L'offre de services doit être inféodée à la lutte collective. La FAÉCUM amoindrit l'urgence pour la CIEL d'offrir des services. Les magasins scolaires du campus sont administrés actuellement par l'Université et vendent des codex que l'on pourrait vendre à la moitié du prix*», énonçait Patrice Blondin, étudiant en sociologie et membre de la CIEL.

Une alternative soutenue par le président de l'association des étudiants en anthropologie, Philippe Marchand, qui soutient «*qu'en anthropologie, cette solution a déjà été appliquée et a été rentable pour l'association dans son propre financement*». (L'association d'anthropologie est, rappelons-le, désaffiliée de la FAÉCUM depuis 1989).

DES COMPROMIS À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Toutefois, des solutions d'un autre ordre existent quant au financement. La Table de concertation, le pendant idéologique de la CIEL à l'Université Laval, comme l'explique l'un de ses fondateurs, Jean-Philippe Lessard-Beaupré, «a *constaté que défrayer quatre cotisations par session serait trop lourd pour les étudiants. C'est pourquoi, au département d'histoire,* (M. Lessard-Beaupré est délégué aux affaires externes de l'association étudiante d'histoire de Laval), *nous en payons trois*».

Ainsi, aux frais de dix dollars et de huit dollars payés respectivement à la CADEUL et à la FEUQ, s'ajoute un autre paiement de douze dollars. De cette dernière somme, huit dollars servent à financer l'association départementale et quatre servent à financer la Table de concertation créée l'été dernier.

BRÈVES CAMPUS

LES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE L'UdeM NE SONT PAS SEULS.

(*D'après CUP*) — Les membres du syndicat regroupant les 800 employés de bureau, employés techniques et les secrétaires de l'Université Simon Fraser ont voté à 81 % en faveur d'une grève générale illimitée le 25 février. Après une année de négociations, une médiation entre le syndicat et l'administration a eu lieu, sans succès cependant.

«*Nos membres sont frustrés. Trois autres groupes d'employés de l'Université ont eu des augmentations jusqu'à 2 % lors de leur dernière négociation. Nous, de notre côté, n'obtenons aucune augmentation de salaire pour les trois prochaines années. De plus, le montant des assurances médicales et dentaires nous étant offert sera réduit*», explique John Bannister, négociateur principal du syndicat.

La direction de l'établissement rétorque pour sa part, en disant que le conseil des employeurs du secteur public de la province, étant donné les coupures réalisées par le gouvernement Campbell, n'encourage aucune augmentation salariale pour les trois prochaines années.

MICROSOFT PART EN GUERRE CONTRE LES HACKERS

(*D'après CUP*) — La compagnie Microsoft dépensera huit milliards de dollars en recherche et développement. Cette somme sera distribuée à tout projet visant à détecter les virus informatiques et les hackers. «*Le défi est de taille, car les hackers ont accès facilement aux même technologies que nous utilisons*», explique, Franck Clegg, le président de Microsoft Canada.

Afin de décourager ces malfaiteurs dans leurs entreprises, Microsoft n'avait dépensé que cent milliards de dollars jusqu'à maintenant. Mais «*cette menace est relative*», commente Richard Rosenberg, professeur d'informatique à l'Université de Colombie-Britannique. «*Il est évident que c'est dans l'intérêt de Microsoft de protéger ses propres usagers afin d'assurer la fidélités de ces derniers*», commente-t-il.

Quartier Libre

LECTEURS,
VOUS AIMERIEZ QUE LE QUARTIER LIBRE TRAITE D'UN SUJET?

UN ARTICLE VOUS INSPIRE UNE RÉFLEXION?

ÉCRIVEZ-NOUS à quartierlibre @hotmail.com

Zirval Design
imprimerie & infographie

Pour un design... au poil
(514) 525-3781

TOUJOURS 2 POUR 1
LIVRAISON GRATUITE
SPÉCIAUX POUR ETUDIANTS
10% SUR $ 50 ET PLUS
double pizza®
343-0-343
5002 Queen Mary

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

LA LANGUE DU LIVRE

Depuis les fusions municipales, la bibliothèque publique de Westmount est envahie par les résidants des autres arrondissements. C'est aussi le cas d'autres bibliothèques, comme celle de Ville Mont-Royal, des bibliothèques pour la plupart situées dans des milieux anglophones. Mais pourquoi les bibliothèques anglophones sont-elles si populaires auprès des Montréalais?

Emmanuella ST-DENIS

La bibliothèque publique de Westmount, fondée en 1897, est l'une des plus belles bibliothèques de la ville avec sa vue sur le parc et ses serres. De plus, ses collections y sont fort bien garnies. C'est aussi le cas des bibliothèques de Ville Mont-Royal, de Pointe-Claire ou de Côte St-Luc. Mais comment se fait-il que les bibliothèques publiques anglophones soient mieux nanties que les bibliothèques francophones?

Pour Marcel Lajeunesse, professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal, cela n'est pas une coïncidence, mais plutôt un fait historique qui s'est joué au XIXe siècle. *«C'est une question religieuse, sur l'Église, sur la censure. Une bibliothèque publique met à la disposition des gens le plus grand nombre de livres sur les sujets les plus divers et la personne doit se faire une opinion à partir de ses lectures. Les anglophones ont toujours privilégié les lectures, l'alphabétisation, la lecture de la Bible chez les paroissiens, tandis que chez les catholiques, c'est le prêtre qui lisait et analysait la Bible. Le curé surveillait les lectures de ses paroissiens, car la lecture publique était perçue comme dangereuse. On avait les livres à l'index aussi.»*

Les bibliothèques publiques francophones ont aussi été inspirées du modèle français qui, comme l'indique Diane Mittermeyer, professeur à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université McGill, est beaucoup plus conservateur. *«C'est un esprit plutôt de conservation que de diffusion. Aussi, les élus municipaux, les citoyens et l'élite de langue anglaise*, [en raison de la proportion d'anglophones en Amérique] *avaient beaucoup plus de facilité à s'informer sur cette institution et à adhérer aux modèles qu'on leur proposait.»*

RÉVOLUTION TRANQUILLE DU LIVRE

Quoi qu'il en soit, le Québec a manqué le bateau en matière de bibliothèques publiques. Ce n'est qu'en 1960, après la Révolution tranquille, qu'il a commencé à s'y intéresser, mais le retard accumulé est si grand qu'il n'a pas complètement été rattrapé. De plus, Mme Mittermeyer pense que le Québec, en voulant se distinguer, a fait une erreur majeure dans ses politiques de développement des bibliothèques publiques. *«Une bibliothèque publique devrait avoir quatre rôles : un rôle culturel, un d'éducation, un de loisirs et un d'information. Or, le Québec a misé sur le culturel et a oublié les autres rôles, très important.»*

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

DIFFICILE DE RATTRAPER EN QUARANTE ANS DES SIÈCLES DE RETARD.

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

IL SEMBLE QU'IL FAIT BON LIRE CHEZ LES ANGLOPHONES.

Depuis 1960, le progrès des bibliothèques publiques francophones est considérable. *«Jusqu'à 1960, quand on parlait de bibliothèques publiques, c'était toujours au milieu anglophone qu'on se référait. Nous n'avions pas de modèle de réussite francophone. Nous en avons développé depuis 1960. Maintenant, il y a des bibliothèques publiques municipales et régionales. On a fait un progrès considérable depuis 40 ans, mais on ne peut effacer cent, cent cinquante ans de retard. Il y a de grandes réussites en bibliothèque publique au Québec, mais les racines sont courtes. Chez les anglophones, les racines sont beaucoup plus profondes. À Ville Mont-Royal, 70 % des gens sont abonnés à la bibliothèque municipale. Elle est incrustée dans la communauté; les gens la fréquentent, la connaissent. Il faut se réapproprier la bibliothèque publique, en intégrer le concept et la réalité.»* explique Marcel Lajeunesse.

WESTMOUNT FERME SES PORTES AUX CITOYENS DE MONTRÉAL

Même si Westmount fait maintenant partie de Montréal, elle a décidé de fermer ses portes aux citoyens, parce que, prétend-elle, le nombre d'usagers est maintenant trop élevé. Mme Mittermeyer a confiance que ce conflit sera résolu grâce à la grande force des gens du réseau des bibliothèques de Montréal, mais qu'il faut quand même comprendre la crainte des gens de Westmount. *«Je crois que Montréal est unique. Montréal est quasiment la seule ville où il y a une division de langue aussi marquée. Bien entendu, on sert deux communautés fort différentes. Je comprends Westmount, qui a fait de sérieux efforts et investissements dans sa communauté, de vouloir la protéger. Mais quand on parle de réseau, tout le monde y appartient. On fait des partages, on enrichit toutes les ressources du réseau. Je crois qu'il y aura des compromis. On va faire une certaine unification des forces dans le respect des particularités de chacun. On ne pourra pas rester complètement décentralisés.»*

Marcel Lajeunesse soutient aussi que cette réaction est fort normale, mais que cet état d'esprit ne pourra perdurer dans l'esprit de création d'une ville unifiée. *«Ce qui semble bizarre, c'est que les gens de Westmount se disent "les barbares nous envahissent", mais ils ne pourront pas défendre la non-accessibilité à la bibliothèque pour toujours. Si on veut avoir une ville, il faut que les citoyens accèdent à tous les services. Ce qui complique les choses, c'est le facteur linguistique. Les anglophones se disent "les francophones se sont donné une ville, ont pris le pouvoir et viennent nous enlever nos acquis". Mais les anglophones et autres communautés peuvent stimuler le développement des bibliothèques publiques au lieu de le ralentir. C'est l'enrichissement des autres bibliothèques qui va faire que les gens vont cesser d'aller envahir Westmount.»*

ANNONCE SPÉCIALE

Attention: Étudiants étrangers

FAITES APPLICATION POUR DEVENIR RÉSIDENT PERMANENT CANADIEN DÈS AUJOURD'HUI!

Êtes-vous ici avec un permis de séjour pour étudiant?
Voulez-vous transformer votre status à celui de Résident Permanent canadien?
Quelle que soit votre situation, nos professionels en immigration peuvent vous aider!

Appelez aujourd'hui pour une consultation GRATUITE et CONFIDENTIELLE.

514-499-8082

Résidence permanente - Parrainage (incluant les couples de même sexe) - Investisseurs - Citoyenneté - Permis de travail - Permis de séjour étudiants / visiteurs - Aides familiaux résidents - Réfugiés

CONSEIL D'IMMIGRATION CANADIEN
400, rue Saint-Jacques Ouest, Bureau 300, Montréal (Québec) H2Y 1S1
www.immigrationcouncil.com

Zirval Design

imprimerie & infographie

Pour un design... au poil

525-3781

1830, rue Amherst, Montréal
Téléc. : (514) 525-4742
Courriel : info@zirval.com

Option

Dans le cadre de la série de concerts **SuperOption**
PSM présente en collaboration avec DAME

Les vendredi et samedi 14 et 15 mars 2003 à 20h30
Sala Rossa, 4848, boul. Saint-Laurent, 2e étage
entre les rues Villeneuve et Saint-Joseph

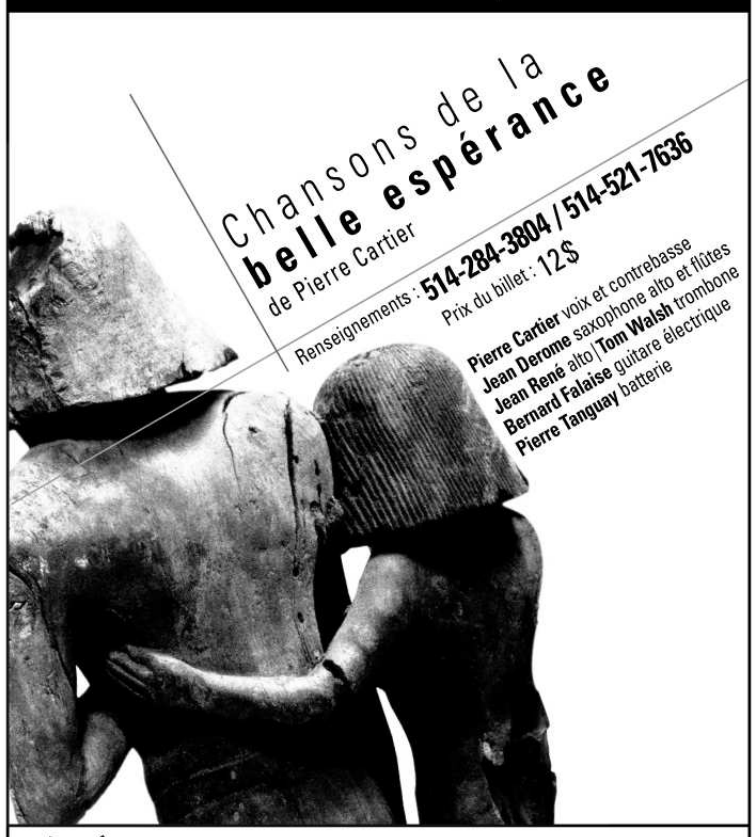
Chansons de la
belle espérance
de Pierre Cartier
Renseignements : 514-284-3804 / 514-521-7636
Prix du billet : 12$
Pierre Cartier voix et contrebasse
Jean Derome saxophone alto et flûtes
Jean René alto | Tom Walsh trombone
Bernard Falaise guitare électrique
Pierre Tanguay batterie

dame
www.supermusique.qc.ca
En collaboration avec la Chaîne culturelle de Radio-Canada et l'émission *Les Décrocheurs... d'étoiles.*
Patrimoine canadien Canadian Heritage
Conseil des arts et des lettres Québec
Le Conseil des Arts du Canada depuis 1957 | The Canada Council for the Arts since 1957
CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL
Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture du Québec
CHAÎNE culturelle radio
La Fondation SOCAN

Londres 473$
Paris 599$
Francfort 669$
Rome 769$

Les supers tarifs en Classe Étudiante et Jeunesse de Voyages Campus!

Université de Montréal
5150, Ave Decelles
514-735-8794

VOYAGES CAMPUS
S'évader pour vrai!

RÉSERVEZ MAINTENANT!
www.voyagescampus.com

CORRECTION de la VUE au LASER

Pierre Demers, MD
Ophtalmologiste
11 000 chirurgies

Avi Wallerstein, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Mark Cohen, MD
Ophtalmologiste
20 000 chirurgies

Expérience
Notre équipe de chirurgiens de Montréal a effectué plus de **51 000 interventions au LASIK.**

Technologie
Nous utilisons le laser Bausch & Lomb 217, incluant la nouvelle technologie de **correction de la vue sur mesure, Zyoptix.**

Résultats
La majorité de nos patients bénéficient d'une vision 20/20 après la chirurgie.

SPÉCIAL ASEQ

Nos frais incluent l'examen pré-opératoire, le traitement au LASIK et les suivis post-opératoires.
*Choisissez Lasik MD et bénéficiez d'une couverture par Le Régime de Soins de Santé de la FAECUM. Offert exclusivement aux membres de la FAECUM seulement.
Le prix peut varier selon votre prescription.
Applicable sur une chirurgie des deux yeux.

À partir de $500 de l'oeil*

LASIK MD MONTRÉAL
(514) 845-1515
www.lasikmd.ca

Montréal Toronto Mississauga Niagara Falls

Message aux étudiants de l'Université de Montréal

L'Université de Montréal accorde la priorité à ses étudiants et au succès de leurs études. Malgré la grève de ses employés de soutien, elle entend maintenir ses activités d'enseignement et de recherche ainsi que l'essentiel de ses services administratifs, avec des effectifs réduits et dans le respect du Code du travail.

En conséquence :

- la très grande majorité des cours se donne normalement;
- dans les bibliothèques, la consultation et le prêt de base sont maintenus, mais les heures d'ouverture sont réduites et les autres services sont suspendus;
- au Registrariat, tous les services à la clientèle sont maintenus, toutefois, le comptoir d'accueil n'est ouvert que de 11 h à 14 h.

Vous êtes invités à consulter régulièrement le site Web de l'Université (**www.umontreal.ca**) pour connaître la liste détaillée des activités et services maintenus, réduits ou suspendus.

L'Université de Montréal accorde également une importance primordiale aux relations de travail avec ses employés. Tout comme elle l'a fait pour parvenir à une entente de principe en janvier dernier avec le comité de négociation du Syndicat 1244, l'Université est prête à envisager des avenues de solution qui, tout en respectant ses paramètres de financement et le cadre global des programmes d'équité salariale des secteurs public et parapublic du Québec, permettront de parvenir à un règlement durable avec ses employés membres du Syndicat 1244.

Université de Montréal

SOCIÉTÉ

CHRONIQUE POLITIQUE

RÊVER LES PIEDS SUR TERRE

L'Union des forces progressistes (UFP) espère faire une percée sur la scène provinciale d'ici 8 à 12 ans. Si sa structure novatrice est résolument axée vers l'avenir, son discours est pourtant ancré dans le passé. Pendant qu'au niveau fédéral, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a renouvelé son discours et se positionne pour un retour en force, l'UFP se condamne à la marginalité. Critique d'un pari perdu d'avance.

Frédéric LEGENDRE

Certes, il faut convenir que l'UFP tente d'occuper un terrain laissé vacant depuis de nombreuses années sur la scène provinciale: la gauche. Certes, l'UFP a davantage de chances de remporter un jour une circonscription que les trois partis qui la composent n'en avaient individuellement. Certes, la structure de l'UFP, en raison de sa souplesse, de la place qu'elle laisse aux associations locales et de sa non-hiérarchisation, est non seulement innovatrice, mais porteuse d'avenir. En effet, cette structure correspond parfaitement aux besoins de la jeune génération parce qu'elle est moins hiérarchisée, parce que tout le monde peut aisément s'y faire entendre, parce qu'on y parle d'égal à égal, parce qu'elle laisse la place aux individus.

Cependant, si l'UFP a su développer une structure nouvelle, elle n'a pas su renouveler le discours de la gauche. En fait, le discours de l'UFP est à la gauche ce que le discours de l'ADQ est à la droite: rétrograde et dogmatique. Le rejet de l'ALÉNA, l'annulation des dettes extérieures de tous les pays du tiers-monde et le retrait de l'OTAN et du NORAD sont autant de questions où l'on agit en réaction au lieu de proposer une nouvelle façon de faire. L'UFP devrait d'ailleurs prendre exemple sur le NPD.

Le discours de l'UFP est à la gauche ce que le discours de l'ADQ est à la droite: rétrograde et dogmatique.

En créant de nouveaux indicateurs économiques, en orientant le développement économique vers le secteur communautaire, en encourageant la cogestion et en proposant un bilan social pour les entreprises, le NPD a complètement repensé son discours économique. Le NPD est désormais à l'avant-garde et propose un projet de société axé sur la communauté auquel les autres partis devront trouver des failles. La différence est ici fondamentale: alors que l'UFP est en réaction, le NPD impose le rythme.

Si le pouvoir dévolu à l'UFP aux associations locales est idéal pour le foisonnement d'idées de toutes tendances, il sera un jour nécessaire que le comité de synthèse, alliant toutes ces idées, cesse de ménager la chèvre et le chou. En voulant plaire aux écologistes, aux syndicalistes, aux féministes et aux antimondialistes, l'UFP s'est retrouvée avec une plate-forme radicale, irréaliste et inapplicable. Vouloir vivre dans une société plus juste est une noble ambition, assurément souhaitable, mais entre le rêve et la réalité, il est un fossé qui ne peut être négligé. Jamais, même dans 8 à 12 ans, l'UFP n'aura les moyens de ses ambitions si elle ne se déradicalise pas. À l'exemple du Parti des travailleurs au Brésil, ou du NPD au niveau fédéral, l'UFP doit faire preuve de plus de pragmatisme pour espérer un jour avoir un véritable poids sur la scène politique québécoise. Rêver d'un monde meilleur, c'est bien; être pragmatique, se faire élire et ainsi avoir le pouvoir de changer la société dans laquelle on vit, c'est mieux.

ILLUSTRATION; L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

DE LA CONCEPTION À L'IMPRESSION
ZIRVALDESIGN
IMPRIMERIE ET INFOGRAPHIE
[514] 525-3781

La boutique Mac sur le campus
PRÊTS ÉTUDIANTS EXCLUSIF

GRATUIT À l'achat d'un Mac* Epson Stylus Photo 820

IBOOK G3 ÉCRAN 12"
• G3 800 MHz • Écran 12.1" XGA TFT 1024 X 768 • SDRAM 128 Mo
• 30 Go • Combo DVD/ CD-RW • Port Firewire • 56 Kpbs et carte réseau 10/100
• Carte vidéo ATI Mobility Radeon 7500 32 Mo
1919$† ou 60$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel.

POWERBOOK G4 ÉCRAN 12"
• G4 867 MHz/133 • Écran 12" 1024 x 768 • 256 Mo
• 40 Go • Lecteur DVD-ROM/CD-RW • nVidia GeForce 4 420 32 Mo
• 56 Kpbs et carte réseau 10/100 et Gigabit • Prêt pour Airport Extreme
2429$ ou 75$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel.
Nouveau Venez le voir!

EMAC
• G4 700 MHz • Écran 17" plat • 128 Mo • 40 Go • Combo DVD-ROM/CD-RW
• 56 Kpbs et carte réseau 10/100 Mbps • nVidia GForce 2 MX 32 Mo
1529$† ou 48$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel.

IMAC ÉCRAN 15"
• G4 800 MHz/100 • Écran 15" 1024X768 • 256 Mo
• 60 Go • Lecteur DVD-ROM/CD-RW • nVidia GeForce 2 MX 32 Mo
• 56 Kpbs et carte réseau 10/100
1869$† ou 58$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel.

OFFICE X 109$* * Détails en magasin.

POWERMAC G4 1 GHz
• G4 1 GHz/133 • 256 Mo • 60 Go • Lecteur DVD-ROM/CD-RW • 2ième lecteur en option
• nVidia GeForce 4 MX 64 Mo • 56 Kpbs et carte réseau 10/100/1000 Mbps
2129$† ou 66$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel.

STUDIO DISPLAY 17"
619$◊ ou 20$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel.
◊ À l'achat d'un Powermac G4 1 ou 1.25 GHz DP
SUPER SPÉCIAL

B2200 MICRO 2200 Tribunal école 2 e étage ← Droit Grande Cafétéria
Chemin de la Tour
Édifice 3200 Jean-Brillant
Ancien HEC
avenue Queen Mary
avenue Decelles
rue Jean-Brillant
Venez nous voir...

MICRO 2200 INFORMATIQUE
3200, rue Jean-Brillant
Local B-2200
Tél.: 514.343.2313
http://www.micro2200.ca
Depuis plus de 12 ans
FINANCEMENT accord D Desjardins
Revendeur agréé

* Sauf exception, rabais psotal de 150$ taxes en sus, détails en magasin. † Taxes en sus, les prix et les configurations peuvent changer sans préavis. Détails en magasin, quantités limitées. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

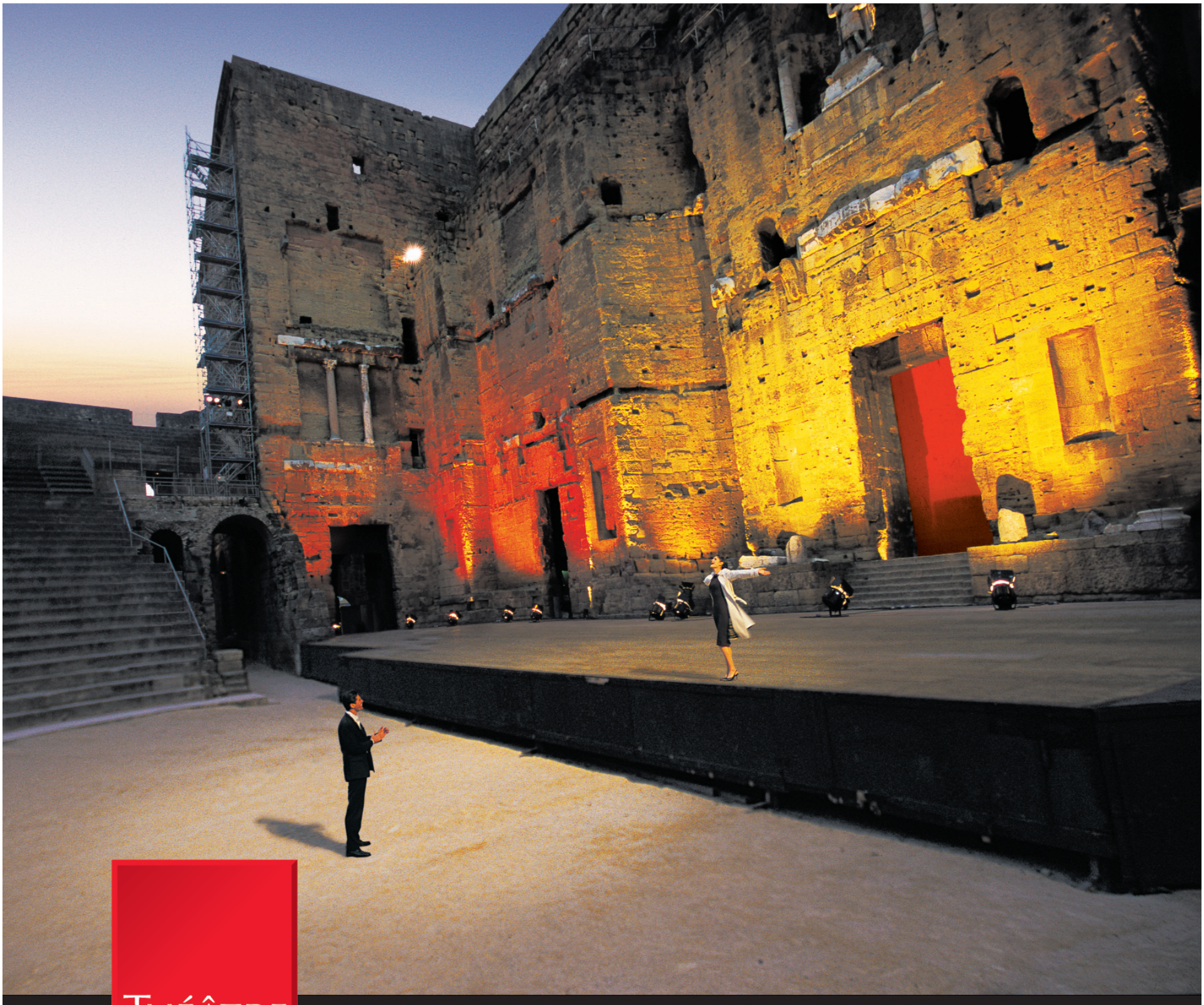

THÉÂTRE

Parrain de 271 groupes artistiques

Renseignements sur les subventions : 1 800 398-1141

VU PAR

Les Arts du Maurier MC

L'ADULTE ET SON DOUBLE

Le chanteur Jérôme Minière présentera à nouveau son *Petit Cosmonaute* sur la scène du Cabaret le 19 mars prochain. Herri Kopter, le double laankais, électronique (et fictif !) du chanteur pourrait bien, à cette occasion, sortir des coulisses. Jérôme Minière a expliqué au *Quartier Libre*, l'intérêt créatif de la schizophrénie et les joies de l'âge adulte.

Propos recueillis par Mikaëlle MONFORT

***Quartier Libre :* Presque un an après la sortie de l'album *Petit Cosmonaute* et après un été marqué par votre participation aux Francofolies de Montréal et au festival d'été de Québec, à quoi devrait ressembler le prochain concert de Jérôme Minière ?**

Jérôme Minière : *Petit Cosmonaute* était un projet épuré, volontairement modeste. En cela il offrait un contraste avec mon disque précédent, *La nuit éclaire le jour qui suit*, qui était un double album plus expérimental. Aujourd'hui près d'un an après la sortie du *Petit Cosmonaute*, je crois que le balancier repart dans l'autre sens et je pense que cela va se ressentir sur scène. Même si la base du spectacle que l'on va donner la semaine prochaine est la même que celle des concerts de l'été et même si ce sont les mêmes chansons, j'ai tendance à retourner vers quelque chose de plus extrême, de plus… fou ! Je pense aussi que l'influence d'Herri Kopter sera présente. On va peut-être jouer deux pièces instrumentales qui sont des ébauches pour le prochain album d'Herri Kopter.

***Q.L. :* Pouvez-vous nous en dire plus sur cet Herri Kopter qui vous influence en ce moment ?**

J.M. : Au départ, Herri Kopter était un pseudonyme que j'avais trouvé et dont j'usais pour faire de la musique électronique. Mais en définitive, Herri Kopter est devenu un véritable personnage qui m'offre un espace que je ne pourrais pas explorer de la même manière sous mon propre nom. En réalité, Herri Kopter est presque l'inverse du projet plus intime que je développe sous mon nom. C'est un personnage qui engendre une multitude d'interactions. Par exemple, comme il était difficile de le jouer sur scène, pour pouvoir le monter et le montrer, j'ai dû faire appel à des gens avec lesquels on a conçu un spectacle unique qui impliquait des musiciens instrumentistes et des vidéastes qui avaient créé des vidéos originales pour cet événement. La fiction Herri Kopter m'autorise la manipulation, la contrefaçon et cela me permet de sortir du journal de Jérôme Minière. Bientôt, je devrais réaliser un pseudo documentaire ou un documentaire de fiction autour de Kopter. Pour le moment je n'ai encore aucune idée de ce que cela pourra donner au bout du compte, mais le faire m'amuse beaucoup !

***Q.L. :* Pour retourner au journal de Jérôme Minière, il y a quelques mois, vous avez déclaré que vous aviez finalement accepté de vivre au Québec mais que cela n'avait pas été sans mal. Quel a été le cheminement qui vous a conduit à cette «acceptation» ?**

J.M. : J'ai peut-être exagéré les difficultés ! Au moment où j'ai dit cela, je venais d'obtenir la citoyenneté canadienne. Auparavant, j'avais la chance de faire beaucoup d'allers et retours entre la France et le Québec. Mais qui dit allers-retours dit absence de choix, je ne me décidais pas vraiment. Finalement, m'installer avec quelqu'un d'ici et avoir un enfant ici a tout précipité. D'ailleurs, auparavant je travaillais avec une maison de disques française et j'ai décidé de travailler avec une maison de disques d'ici. Il y a eu un tournant dans mon existence qui s'est joué aussi bien au niveau intime que professionnel. Ce qui a peut-être été difficile à négocier, c'est la vitesse avec laquelle j'ai pris ce virage. Mais il fallait bien trancher à un moment donné.

***Q.L. :* Ces bouleversements intimes et professionnels éclairent peut-être l'album le *Petit Cosmonaute*. On a l'impression d'y entendre la parole d'un jeune adulte qui se rend compte qu'il l'est devenu.**

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

J.M. : Exactement. Et cela avec le soulagement et la légèreté que cela peut amener, même si cela paraît éventuellement bizarre. Avant le *Petit Cosmonaute*, dans ma précédente maison de disques, *Lithium*, j'étais soumis à une direction artistique très précise exercée par une personne qui insistait beaucoup sur le côté radical et expérimental qu'il liait à quelque chose d'assez noir dont il était difficile de s'extraire. C'est peut-être ce qui m'a poussé à explorer l'autre extrême avec le *Petit Cosmonaute*. Avoir passé cette étape me permet désormais de revenir à des choses plus expérimentales mais sans plus devoir être chargé du désespoir adolescent.

***Q.L. :* Était-ce ce passage vers la légèreté qu'exprimait dans le *Petit Cosmonaute* la chanson «Les yeux autour de la tête» ?**

J.M. : En fait, c'était plutôt une profession de foi que la réalité ! J'ai un peu triché ! Si la légèreté ne m'est pas naturelle, il faut au moins que je travaille dessus.

***Q.L. :* D'ailleurs cette légèreté revendiquée ne vous a pas dissuadé de participer à un concert de soutien au comité des résidents de l'arrondissement Rosemont-Petite Patrie qui s'opposait au projet de parking au marché Jean-Talon.**

J.M. : Évidemment, il n'est pas question pour moi de démissionner ! Au contraire, le fait d'être heureux dans ma vie intime me permet de m'enraciner, de me placer. Pour ce qui concerne la question du marché Jean-Talon, à titre personnel j'étais pour que le débat puisse avoir lieu. Le marché Jean-Talon est certes un bel espace, mais il y a déjà un affreux parking du côté est du marché, alors du coup l'idée d'un parking souterrain me paraît plutôt bonne. Mais, par contre, doubler le nombre de voitures ou transformer le marché en endroit chic, je suis plutôt réservé là-dessus. En fait, ce qui m'a le plus déçu, c'est de constater que la consultation n'a pas été organisée de telle façon à ce que les gens puissent réellement s'exprimer. Moi qui habite tout près du marché, je n'avais même pas le droit de participer à la consultation !

Q.L. : Récemment vous avez aussi participé à la une consacrée par le *Voir* aux artistes qui veulent qu'on leur «foute la paix ».

J.M. : Comme à titre privé j'avais participé aux deux manifestations contre la guerre à l'Irak, cela ne m'a pas dérangé de participer à cette une. Je ne suis pas communiste révolutionnaire, je fais partie de la société de consommation, je n'ai pas le choix, je suis occidental, mais par contre je pense que l'on peut cesser d'être complaisant, d'être enfermé dans certaines peurs comme celle de perdre notre job, notre place dans le système, de ne pas être productif, de ne pas être ci ou ça… Il me semble que c'est peut-être à ce niveau que les choses sont en train de se débloquer avec les manifestations mondiales. Je ne suis pas très optimiste, ni utopiste, je ne dis pas que nous allons vers des jours meilleurs, loin de là, mais comme la situation est alarmante en ce moment, peut-être que ça réveille les gens sur certaines positions de base. L'individu dans la société occidentale actuelle prend toute la place. On est chacun devenu quasiment un Dieu, on cultive notre moi, notre ci, notre ça, on prend soin de notre santé, on essaie de vivre longtemps, on essaie d'être spirituel. Mais au fond, tout cela est relativement vain si on ne se pense pas par rapport aux autres. C'est bien joli de faire du taï-chi, mais si, après ça t'es un enfoiré dans ton boulot… Avec la fin des années 1960, on a eu de grands idéaux, mais tout ça s'est écroulé dans les années 1980. On vit maintenant un peu le lendemain de la veille, et on commence à se dire que l'on préfère quelqu'un qui a moins de grands idéaux, mais qui fait son recyclage et qui fait attention aux autres !

***Q.L. :* En disant cela et en vous moquant dans votre chanson «En attendant Vegas » de «certaines personnes » qui ont oublié qu'il y a de la beauté dans leur quartier et qui pensent que leur vraie vie les attend ailleurs, est-ce que vous n'avez pas peur de vous montrer un peu moralisateur ?**

J.M. : Oui, bien sûr, c'est dangereux. Dans cette chanson qui date de 1994 et que j'ai réadaptée récemment, je suis d'accord pour reconnaître qu'il y a deux ou trois coins de phrases où le côté «bien pensant» guette… J'ai un ami qui m'a dit franchement qu'il n'avait pas apprécié *Petit Cosmonaute,* parce qu'il trouvait que c'était quasiment un disque de scout. Il y a toujours un risque dans la prise de position et c'est à moi de faire attention. Sur *Petit Cosmonaute*, il y a une chanson où je dis que l'existence est simple. Mais dire cela, compte tenu de ce que je suis intimement, résulte d'un effort, il y a un tiraillement là-dedans, de la bataille, ce n'est pas comme si j'allais toujours dans le même sens! Le contre-coup de ça, ce sera la suite d'Herri Kopter, mon mauvais génie. Lui est absolument immoral !

ILLUSTRATION: JÉRÉMI LAVOIE

VAGUE DE FRANCOPHOBIE AUX ÉTATS-UNIS:
LES FRANÇAIS EN MANQUE D'EXOTISME ENFIN SATISFAITS!

Où commence l'antisémitisme?

COURRIER DES LECTEURS

Lillian Robinson, qui est interviewée par Emmanuella St-Denis dans son article *L'affaire Schecter : S'opposer à Israël, un acte antisémite?,* dit que les Juifs sont mal venus de critiquer le gouvernement Sharon. C'est tout simplement faux.

Mme Robinson ignore totalement une évidence: on tient régulièrement des élections en Israël et 70 % d'Israéliens n'ont pas voté pour le parti dirigé par Ariel Sharon. Il est donc possible et même banal dans cette démocratie de critiquer le gouvernement Sharon sans être considéré comme antisémite!

Par contre, ce qui est antisémite c'est de promouvoir la destruction d'Israël. Qui oserait dire «Je suis contre la création d'un État arménien (ou azéri)» sans que les Arméniens (ou les Azéris) disent, de bon droit: «Qui êtes-vous pour décider du destin de mon peuple?». Les Arméniens ont été privés d'un foyer national pendant des siècles et ne l'ont retrouvé que récemment. Qui donc oserait proférer une telle ânerie sans passer pour raciste anti-arménien, ce racisme qui a coûté aux arméniens un million et demi de morts dans le massacre de 1915! Par contre, dans le cas des Juifs, être pour la destruction de l'État d'Israël, qui est la réalisation de leurs attentes millénaires, ce ne serait, selon Robinson, qu'une opinion.

Madame Robinson est directrice de l'Institut Simone-de Beauvoir. Je pense qu'il faut se souvenir de la pensée de Simone de Beauvoir à ce propos.

Simone de Beauvoir (comme Jean-Paul Sartre) disait à propos des anti-sionistes: Nier à Israël son lien avec son passé et sa Terre, c'est justifier à l'avance un génocide dans le futur. Simone de Beauvoir, intellectuelle de gauche, a parfois critiqué des politiques israéliennes, mais n'a jamais remis en cause le sionisme comme mouvement national juif. Pourquoi Madame Robinson s'écarte-t-elle de la pensée qu'elle est censée pérenniser?

Daniel CHEBAT, Montréal.

La science en ACTION *pour un monde en* ÉVOLUTION

INRS

Bourses d'excellence en démographie

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'Université de Montréal offrent deux bourses de 8 000 $ dans le cadre du programme conjoint de maîtrise en démographie : une bourse pour un étudiant admis à l'INRS et une bourse pour un étudiant admis à l'Université de Montréal.

Ces bourses sont destinées à des étudiants ayant obtenu un diplôme de 1er cycle dans une discipline autre que la démographie afin de les appuyer pendant la durée de la scolarité préparatoire à la maîtrise en démographie.

Conditions d'admissibilité

:: Avoir complété un programme de 1er cycle n'incluant pas la démographie sous forme de mineure, d'orientation ou de baccalauréat bi-disciplinaire;

:: Avoir un excellent dossier universitaire;

:: Faire une demande d'admission à la maîtrise et s'inscrire à plein temps.

Dossier de candidature

Faire suivre votre curriculum vitæ, deux lettres de recommandation de personnes qui vous connaissent bien dont au moins une d'un professeur, une lettre de présentation indiquant les raisons qui vous motivent à entreprendre des études en démographie et faisant le lien entre vos études antérieures et la démographie, **avant le 31 mars 2003,** par courriel à francine.legresley@inrs-ucs.uquebec.ca ou, par la poste, à :

Mme Francine Le Gresley
Programme de maîtrise en démographie
Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec)
H2X 2C6

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Téléphone: (514) 499-4000 www.ucs-inrs.uquebec.ca

POUR PLACER UNE PUBLICITÉ
DANS LE QUARTIER LIBRE
REJOIGNEZ ACCÈS MÉDIA AU
(514) 524-1182

La boutique PC sur le campus — PRÊTS ÉTUDIANTS EXCLUSIF

Un Portable Pour LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES

Une offre exclusive de Compaq, HP et Micro 2200 pour les étudiants de l'université

• Prix et taux préférentiels exclusifs • Plan de financement unique pour les étudiants
• Boutique et service après-vente sur le campus • Pour les étudiants à temps complet ou temps partiel
Consultez le www.micro2200.ca

Portable de la série professionnelle de Compaq — **1499$**
• Intel Celeron 1.6 GHz • 14.1" XGA TFT • SDRAM 256 Mo • 20 Go
• Lecteur de CD-ROM • Lecteur 1.44 Mo • Modem 56K et carte réseau 10 /100
• Mémoire vidéo 32 Mo • Windows XP Pro français • Imprimante HP 3420 incluse
47$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel

Portable de la série professionnelle de Compaq — **1899$**
• AMD XP 1800+ • 15" XGA TFT • SDRAM 256 Mo • 40 Go
• Combo DVD/ CD-RW • Lecteur 1.44 Mo • Modem 56K et carte réseau 10 /100
• Windows XP Pro français
59$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel

Portable de la série professionnelle de Compaq — **2399$**
• Intel P4 2.4 GHz • 15" XGA TFT • SDRAM 256 Mo • 40 Go • Combo DVD/ CD-RW
• Port Firewire • Lecteur 1.44 Mo • Modem 56K et carte réseau 10 /100
• Carte vidéo ATI Radeon IGP 340 32 Mo • Windows XP Pro français
74$ par mois sur 36 mois† 0$ à l'achat, 0$ résiduel

OFFICE XP 89$* * Détails en magasin.

TOUCH
Depuis 20 ans!
GARANTIE 3 ANS
INCLUS HP Deskjet 3420*
Moniteur en sus.

• Intel P4 2.4GHz 533Mhz	• AMD ATHLON XP 2200+	• Micro-Tower
• ATX Mid-Tower 300W PS	• ATX Mid-Tower 300W PS	• ASUS Terminator
• 512MB PC2100 DDR SDRAM	• 256MB PC2100 DDR SDRAM	• AMD ATHLON XP 1800+
• Disque Dur 80 Go 7200rpm	• Disque Dur 40GB/7200rpm	• 128MB DDR PC2100
• Video GF4 MX440 64MB DDR w/TV-OUT	• Vidéo Onboard GeForce 2 GPU	• Disque Dur 40GB/5400rpm
• Graveur 52X24X52 CD-RW	• Graveur 52X24X52 CD-RW	• CD-ROM ASUS 50x, Lecteur 1.44
• Lecteur DVD 16X	• Lecteur DVD 16X	• Modem 56K
• Interface réseau 10/100	• Interface réseau 10/100	• Vidéo Onboard S3 Savage4 2D/3D
• Modem 56K V.92	• Modem 56K V.92	• Interface réseau 10/100
• Clavier Internet Bilingue cnd/Fr	• Clavier Internet Bilingue cnd/Fr	• Clavier Internet Bilingue cnd/Fr
• Souris Optique Microsoft PS/2	• Souris Optique PS/2	• Souris Optique PS/2
• Haut parleur JAZZ	• Haut parleur JAZZ	• Haut parleur JAZZ
• Imprimante HP DJ 3420	• Imprimante HP DJ 3420	• Imprimante HP DJ 3420
• Microsoft Windows XP Home français	• Garantie 3 ans pièces et MO en atelier	• Garantie 1 an pièces
• Garantie 3 ans pièces et MO en atelier		
Option: • Intel P4 3,06Ghz= +895$		Option: • Graveur 52X24X52 CD-RW = +85$
1299$ 285919	**849$** 285695	**599$** 285700
41$ par mois sur 36 mois †. 0$ à l'achat, 0$ résiduel	28$ par mois sur 36 mois †. 0$ à l'achat, 0$ résiduel	19$ par mois sur 36 mois †. 0$ à l'achat, 0$ résiduel

MONITEURS Viewsonic: 17" Q71 189$. 15" VE500 LCD 499$.

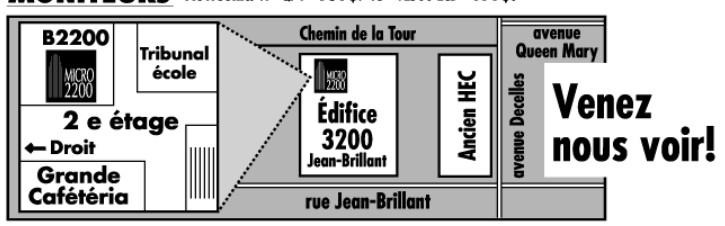

MICRO 2200 INFORMATIQUE
3200, rue Jean-Brillant
Local B-2200
Tél.: 514.343.2313
http://www.micro2200.ca
Depuis plus de 12 ans
FINANCEMENT accord D Desjardins
hp invent
Prêts étudiants acceptés
COMPAQ offert par HP

* Après rabais, détails en magasin. † Taxes en sus, les prix et les configurations peuvent changer sans préavis, quantités limitées.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ET DÉCRETS BENES

BARRIÈRE À L'ENTRÉE

Il y a déjà 57 ans, le président tchécoslovaque Edvard Benes faisait entrer en vigueur les décrets qui ordonnaient l'expulsion des populations d'origine allemande, hongroise et autrichienne du territoire des Sudètes. L'application de ces deux décrets mène aujourd'hui a une controverse au sein de l'Union Européenne quant à la future entrée de la République tchèque. Pourquoi ?

Solène HÉRAULT

Tout commence en 1938 lorsque les accords de Munich donnent à Hitler le droit d'occuper les territoires tchèques des Sudètes. À cette époque, la région est principalement peuplée de riches Allemands, installés sur leurs terres depuis le XIIe siècle. Vivant de l'agriculture et de l'exploitation des mines d'argent, ces populations ont gardé leur langue et leur culture au fil du temps. De ce fait, la région est demeurée totalement fermée au reste du pays.

À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, les troupes allemandes envahissent la Tchécoslovaquie. Les Sudètes deviennent alors un protectorat allemand jusqu'en 1942 pendant que des crimes nazis étaient perpétrés dans le reste du pays.

À la fin de la guerre, en 1946, Edvard Benes devient président de la Tchécoslovaquie. Dès son arrivée, il affiche sa volonté d'expulser les Allemands et les Hongrois des Sudètes, qu'il accuse de collaboration avec le régime nazi. Il signe alors une série de 147 décrets, dont deux ont conduit au fameux *Odsum* (terme tchèque signifiant déplacement de population). Trois millions d'Allemands et cent mille Hongrois, tel fut le nombre de personnes expropriées et expulsées de Bohême, de Moravie et du Sud de la Slovaquie. Le décret était clair: *«confiscation et répartition accélérée des terres agricoles des ressortissants allemands et hongrois et des traîtres et ennemis du peuple tchèque et slovaque»*. Les demeures des Sudètes furent rasées ou bien investies par les populations tchèques et tous les établissements nationalisés. En 1950, la seule République fédérale d'Allemagne comptait déjà 16,5% d'Allemands «réfugiés».

Aujourd'hui, on ne compte plus que 80 000 Allemands dans la région des Sudètes.

L'HISTOIRE REVIENT HANTER LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE.

D'une part, le problème réside dans le fait que les victimes tchèques du nazisme attendent un dédommagement financier, même restreint, de la part des Allemands. Les expulsés (leurs associations) exigent des indemnités des Tchèques qui, au lendemain de la guerre, forts des accords internationaux, ont réquisitionné leurs biens. La demande d'abrogation des «décrets Benes», faite par l'Autriche, l'Allemagne et la Hongrie, inquiète beaucoup de gens, surtout ceux qui vivent dans les anciennes maisons des Sudètes, qu'ils devraient alors quitter.

Au niveau du gouvernement tchèque, le président Vaclav Havel, a reconnu qu'il s'agissait d'un acte injuste de vengeance. Cependant, il considère que *«la reconnaissance de la culpabilité morale n'est pas la même chose que l'annulation des décrets, qui serait d'ailleurs difficilement réalisable du point de vue juridique»*. En pratique, ces textes d'une autre époque n'ont plus aucun effet. La querelle tourne donc essentiellement autour d'un symbole.

D'autre part, le gouvernement autrichien trouve la légitimité de sa demande dans le fait que son peuple prétend avoir été le premier victime de l'agression hitlérienne et n'avoir pas collaboré avec les nazis. Les autres pays refusent d'entrer dans ce débat qu'ils jugent artificiel. L'Autriche se retrouve donc seule à demander l'abrogation des décrets comme condition pour la future entrée de la République tchèque dans l'Union européenne. En effet, l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite en Autriche a abouti à une volonté des Allemands de se démarquer de ce courant politique en ne remettant pas le problème sur la table des négociations. Parallèlement, la France a déclaré que *«les décrets, ainsi que les dispositions prises pour leur application, sont antérieurs au Traité de Rome et, a fortiori, à la prochaine adhésion de la République tchèque à l'Union européenne»*. Dès lors, ils sont sans rapport et ne peuvent interférer avec la poursuite et l'aboutissement des négociations d'adhésion de ce pays.

Les autres pays refusent d'entrer dans ce débat qu'ils jugent artificiel.

D'ici à la fin du mois de mars, l'Union Européenne et les 10 pays prochainement membres signeront un traité qui viendra entériner la décision de faire entrer la République tchèque. Le droit des Allemands à s'établir en République tchèque et à y acheter des terres sera réglé dans le cadre des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Comme les Polonais, les Tchèques obtiendront des délais généreux avant d'ouvrir totalement leurs portes. À ce moment-là, Allemands, Hongrois et Autrichiens anciennement Tchèques pourront venir se réinstaller dans les Sudètes.

REPÈRES HISTORIQUES

- 1938 - Le 30 septembre, les accords de Munich sont signés par l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie. Le 1er octobre, Hitler occupe les territoires tchèques des Sudètes.
- 1939 - Le 15 mars, les troupes allemandes envahissent la Tchécoslovaquie. Le lendemain, la Bohême-Moravie devient un protectorat allemand.
- 1942 - Les accords de Munich sont abrogés par l'Angleterre et la France (l'Italie le fera en 1944).
- 1945 - Le 2 août, à la Conférence de Postdam, l'Union soviétique, l'Angleterre et les États-unis décident du déplacement de la population allemande vivant dans les territoires d'Europe centrale et de l'Est.
- 1946 - En janvier, la Conférence de Paris reconnaît le droit des pays victimes de la guerre de confisquer les biens de toutes les personnes de nationalité allemande.
- 1946 – Le 28 mars, l'Assemblée nationale temporaire tchécoslovaque ratifie les décrets Benes.
- 1960 - Début de l'activité politique de l'association des Allemands des Sudètes.
- 1993 - Division de la Tchécoslovaquie en deux États: République tchèque et Slovaquie.
- 1997 - Dans une déclaration bilatérale, l'Allemagne et la République tchèque affirment leur volonté de ne plus revenir sur les contentieux du passé.
- 1998 - Ouverture des négociations pour l'adhésion de la République tchèque à l'UE. La Slovaquie le fera deux ans plus tard.
- 2001 - La coalition autrichienne au pouvoir demande l'abrogation des décrets Benes. Edmund Stoiber, candidat à la chancellerie allemande, et Victor Orban, ancien premier ministre hongrois, feront de même un an plus tard.
- 2002 - Le 11 avril, le commissaire à l'élargissement Günter Verheugen déclare à Prague que les décrets Benes ne sont pas un obstacle juridique à l'adhésion de la République tchèque à l'UE.

LE DROIT AUX DROITS

Aujourd'hui, 90% des victimes de conflits armés sont des civils. De ce nombre, les enfants représentent le tiers. Ils sont tués, mutilés, subissent des sévices sexuels, sont victimes d'exploitation ou sont recrutés en tant que soldats. Une vision d'horreur pour beaucoup d'enfants, impliqués actuellement dans 35 conflits armés dans le monde. Pourtant, les Conventions de Genève et autres lois internationales donnent des droits aux enfants.

Mariève PARADIS

Le Rapport du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés, déposé en novembre 2002 à l'ONU, fait état des activités et des progrès accomplis en ce qui concerne la protection des enfants lors de conflits armés. Depuis juillet 2002, le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ajoute une autre définition au crime de guerre perpétré sur des enfants. Maintenant, toute partie qui procède à la conscription ou à l'engagement d'enfants de moins de 15 ans pour les faire participer à des conflits internationaux ou nationaux est passible d'accusation de crime de guerre, avec ceux déjà établis comme la torture, le viol ou le meurtre d'enfants. Une mesure importante puisqu'il y a présentement 300 000 enfants soldats enrôlés dans des armées de rebelles ou gouvernementales.

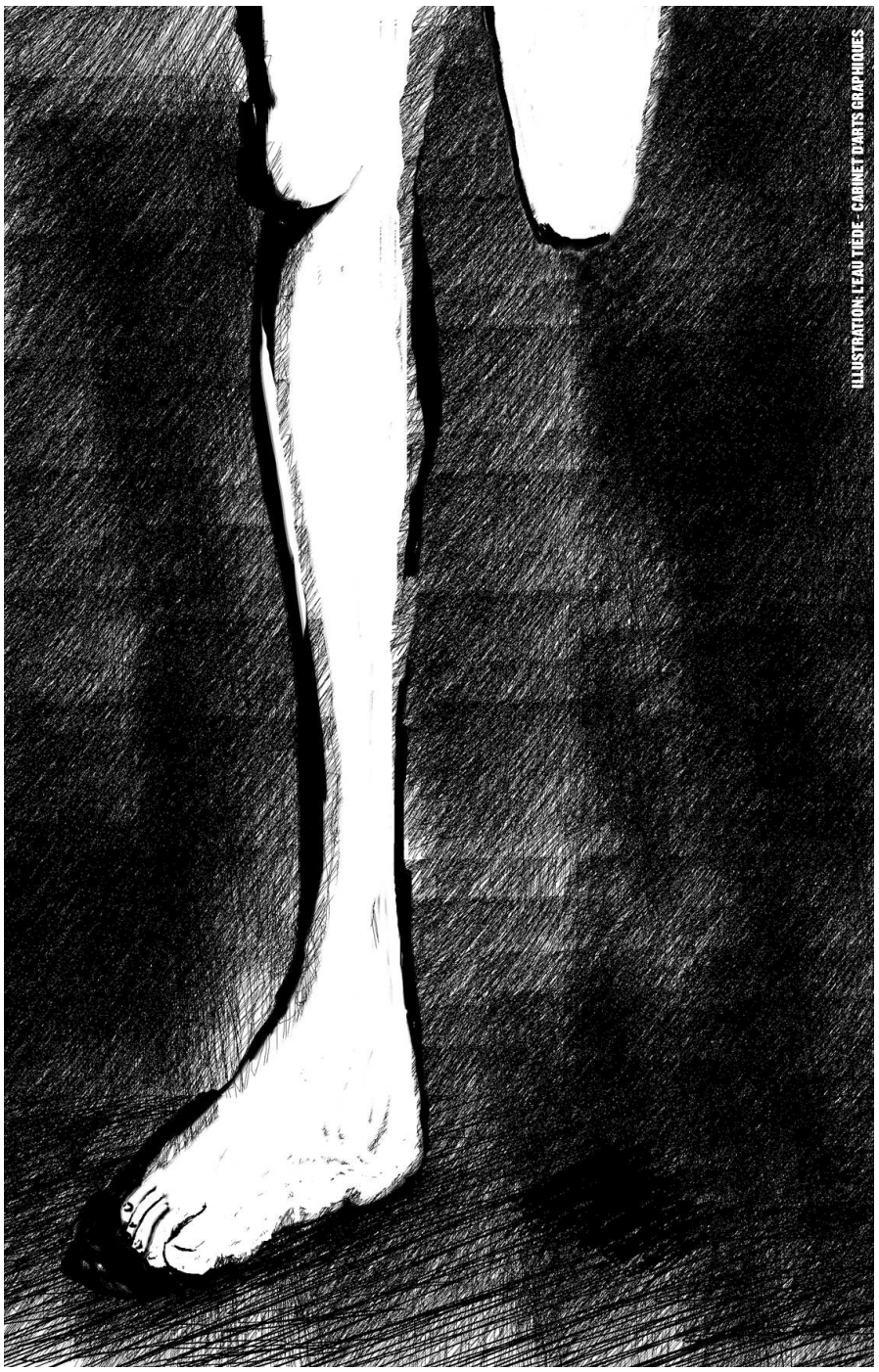
ILLUSTRATION: L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

SUR LE TERRAIN, FAIRE RESPECTER LES DROITS DES ENFANTS N'EST PAS CHOSE FACILE.

DU DROIT À LA RÉALITÉ

Qui devrait sanctionner ces parties récalcitrantes? Ce rapport évoque que la protection des enfants figure dans les mandats des opérations de maintien de la paix. Ainsi, les Casques bleus devraient s'assurer qu'il n'existe aucune sorte d'exploitation d'enfants lors de leurs interventions. Or, selon Marco Sassoli, professeur de droit international public à l'UQAM, *«c'est une belle phrase, mais la protection des enfants peut être en conflit avec d'autres mandats des opérations de maintien de la paix, dont celui d'être neutre»*. Ainsi, la question n'est pas résolue.

L'institution qui sera en mesure de protéger les enfants en temps de guerre n'est pas tout à fait prête. La Cour pénale internationale, seul recours pour les crimes de guerre envers les enfants soldats au niveau juridique, vient à peine d'avoir ses juges, nommés il y a seulement quatre semaines. Aucune affaire n'est en cours présentement, le procureur n'ayant pas encore été nommé. De plus, seuls les individus identifiés pourront être poursuivis par cette instance. Ainsi, les gouvernements ne pourront être accusés par ce tribunal. De plus, le territoire dans lequel les sévices auront été commis devra aussi être un État qui reconnaît l'autorité de la Cour pénale internationale. Seulement à titre d'exemple, les États-Unis est un des pays ne reconnaissant pas ce recours. Et si les crimes se produisent dans un État ne reconnaissant pas la Cour pénale internationale? *«Il n'y a rien à faire, sauf la guerre*, explique Marco Sassoli. *Mais est-ce justifiable de faire la guerre pour faire respecter le droit humanitaire? En faisant la guerre, on brise encore et encore le droit humanitaire.»* Il n'y a donc pas de sortie juridique pour les enfants victimes de la guerre jusqu'à maintenant.

Les experts de la conférence *Les enfants touchés par la guerre*, tenue à Winnipeg en septembre 2000, dénoncent que *«l'omission de la part de la communauté internationale de prendre des mesures exécutives contre les pays qui violent les droits des enfants* [soit] *la principale cause de la situation intolérable dans laquelle continuent de vivre des millions d'enfants touchés par la guerre.»* La meilleure solution contre les crimes de guerre perpétrés contre les enfants reste donc, selon M. Sassoli, d'expliquer aux parties réfractaires qu'elles risquent d'être poursuivies si elles ne respectent pas les droits humanitaires internationaux et de prévenir les violations par l'éducation et la diffusion.

LES ONG À LA RESCOUSSE

Les enfants peuvent cependant avoir de l'espoir grâce à de nombreux organismes humanitaires protégeant les droits des enfants tels que Terre des Hommes, qui a mis sur pied une *Coalition pour arrêter d'utiliser les enfants soldats*. Des campagnes d'informations visent les pays en guerre. Save the Children est une autre organisation qui sensibilise les gens et les informe sur les droits des enfants.

L'UNICEF, pour sa part, exhorte les différents États à ratifier rapidement le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce protocole interdit la conscription obligatoire avant 18 ans ou que des jeunes de moins de 18 ans participent directement aux hostilités.

Pour sa part, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se consacre à la promotion et au renforcement du droit humanitaire à travers le monde. Le CICR est le gardien des Conventions de Genève (aussi appelées droit des conflits armés). Le CICR est le seul organisme qui possède le droit de visiter les enfants emprisonnés et de s'assurer de leurs bons traitements.

Famine au Zimbabwe

AFFAMER POUR RÉGNER

Alors que la réforme agraire promise par Robert Mugabe devait assurer une répartition équitable des terres et une meilleure production, à terme, on assiste plutôt à une grave famine et à une attribution des meilleures terres aux proches du régime. Portrait d'une réforme à la dérive.

Frédéric LEGENDRE

Conçue à l'origine pour redonner aux Noirs les terres possédées par les fermiers blancs, la réforme agraire du régime Mugabe ne cesse de s'éloigner de son but original. On accuse désormais le régime d'avoir redistribué les meilleures terres du pays aux proches du régime et de détourner l'aide alimentaire internationale des régions où domine le MDC, parti d'opposition. *«Mugabe dit qu'il prend la terre aux Blancs pour la donner aux Noirs. Je suis aussi noir que lui. En fait, il prend maintenant la terre de certains Noirs pour la donner à d'autres Noirs qui le soutiennent… J'ai tout perdu du jour au lendemain. Tout ce pour quoi j'ai travaillé toute ma vie a disparu»,* affirmait aux journalistes, Philemon Matibe, chassé de sa ferme de Chegutu. Cette «redistribution» des terres, en plus d'être critiquée, provoque actuellement une épouvantable famine au Zimbabwe, où 7 des 12 millions de Zimbabwéens en sont victimes. James Morris, directeur du Programme alimentaire mondial, abondait dans le même sens après sa visite au Zimbabwe, en janvier, pour en évaluer la situation alimentaire. *«Le programme de redistribution des terres, avec les restrictions des ventes de nourriture pour le secteur privé et un monopole sur les importations de nourriture, transforme une sécheresse qui aurait pu être gérée en un cauchemar humanitaire».*

Mugabe dit qu'il prend la terre aux Blancs pour la donner aux Noirs. Je suis aussi noir que lui.

RÉFORME NÉCESSAIRE

Pourtant, la nécessité d'effectuer une redistribution des terres zimbabwéennes n'a jamais été remise en cause. Le programme de redistribution des terres envisageait au départ de réinstaller 150 000 familles sur cinq millions d'hectares en cinq ans. Cela aurait permis une répartition plus équitable des terres qui aurait contribué à réduire la pauvreté zimbabwéenne. Mais, comme le signalait l'Organisation des Nations Unies, le problème est qu'il *«n'est prévu aucun contrôle adéquat de la corruption dans l'exécution du programme»*. Les policiers, miliciens, vétérans de la guerre d'indépendance et autres proches du ZANU-PF, parti de Robert Mugabe, ont effectivement expulsé les fermiers de leurs terres, mais souvent en négligeant de redistribuer ces terres qu'ils préfèrent conserver. Le président du Mouvement pour un changement démocratique, Morgan Tsvangirai, affirme que *«pour tout Zimbabwéen bien intentionné, un programme de réforme agraire et de redistribution des terres équitable, durable et orienté sur la croissance, n'a jamais été un projet contesté. Ce qui cause problème est la violence et les méthodes insupportables employées par le ZANU-PF, qui ont réduit un secteur agricole autrefois hautement productif à des terres non exploitées, menaçant ainsi de pauvreté et de famine plus de la moitié de la population»*. En 2002, la production agricole du Zimbabwe a chuté de plus de 20%. On estime que 80% de la population vit maintenant avec moins d'un dollar US par jour.

ILLUSTRATION: L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

Avenir de Mugabe

L'EXIL OU LE ROYAUME

Avec un PIB en baisse de 12% en 2002, une pénurie de pétrole, une inflation de 200% en janvier et une famine qui afflige plus de la moitié de sa population, le président zimbabwéen Robert Mugabe ne manque pas de soucis. Rejeté par la communauté internationale et vraisemblablement abandonné par une partie de son gouvernement, Robert Mugabe songerait à se retirer… avant d'y être contraint.

Frédéric LEGENDRE

C'est le 18 décembre dernier que Morgan Tsvangirai, président du Mouvement pour un changement démocratique (MDC), parti d'opposition, a évoqué pour la première fois le *«plan de sortie de Mugabe»*. Selon l'édition du 28 février du journal zimbabwéen *The Independent*, le *«président Robert Mugabe est devenu prisonnier de la bouillonnante course à sa succession et est impatient de trouver un plan de sortie sécuritaire»*.Morgan Tsvangirai a d'ailleurs confirmé que son parti avait eu des discussions avec un émissaire de Robert Mugabe sur son possible départ. Le départ de Robert Mugabe n'est cependant pas chose faite. Dans une lettre adressée au premier ministre australien John Howard, fin janvier, Morgan Tsvangirai explique la position du MDC: *«Nous sommes opposés à un gouvernement d'union nationale ou à toute forme d'arrangement politique qui cherche à légitimer le régime de Mugabe. Cependant, nous sommes prêts à prendre part à un gouvernement transitoire, sans fonctions gouvernementales exécutives.» «Nous comprenons le souhait de Robert Mugabe de faire une sortie digne et nous sommes prêts à jouer un rôle constructif et positif dans un tel exercice»*, ajoute-t-il. En quittant le poste de président du Zimbabwe, Robert Mugabe bénéficierait d'une immunité diplomatique et s'exilerait vers un pays qui n'a toujours pas été précisé.

Depuis la mise sur pied du MDC en 1999, 138 de ses sympathisants auraient été tués par le régime de Mugabe. Chaque semaine, des partisans du MDC sont harcelés, brutalisés et torturés. Même si les rumeurs du départ de Robert Mugabe se font persistantes, Morgan Tsvangirai est cependant loin de crier victoire. *«La crise politique zimbawéenne ne peut être résolue que si Robert Mugabe maintient un État de droit; abandonne la violence politique; respecte les droits humains; abroge les lois répressives; désarme les milices et les vétérans de la guerre d'indépendance; retire la police, l'armée et les services secrets de la politique active et met en place des mesures irrévocables destinées à assurer la tenue d'un scrutin présidentiel juste et libre observé par la communauté internationale.»*

BELGIQUE

BIENTÔT UN AFRICAIN AU SÉNAT: UNE PREMIÈRE

En mai prochain, pour la première fois en Belgique, un élu d'origine africaine sera probablement élu sénateur. Depuis l'annonce de cette candidature, des maladresses se produisent, flirtant parfois avec le racisme.

André LINARD – Syfia International

Surprise fin 2002, lorsque *Ecolo*, le parti écologiste francophone belge, désigne ses candidats pour les élections législatives du 18 mai prochain: Bob Kabamba, un Belge d'origine congolaise, occupe la deuxième place sur la liste, ce qui devrait lui assurer une élection au Sénat. Peu connu du grand public, l'homme l'a emporté sur des personnalités plus populaires. La presse et le milieu politique devront s'y faire. Depuis, les maladresses s'accumulent.

Dès le lendemain de cette désignation, un grand quotidien de Bruxelles évoque «*le sourire typiquement africain du candidat*». Bien qu'expliquée par la sympathie, selon la journaliste auteure du texte, cette expression suscite la réaction de Bob Kabamba. Il demande à être reconnu «*pour* [ses] *compétences, non pour des clichés liés à* [son] *origine*».

ILLUSTRATION: L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

Quelques semaines plus tard, le (probable) futur élu en visite dans les locaux du Sénat s'entend interpeller par un huissier: «*À ce rythme-là, c'est bientôt tout le village qui va débarquer ici !*». «*J'entends souvent ce genre de remarque dans la rue*, nous a confié Bob Kabamba, *et ce n'est pas la peine de répondre. Mais ici, cela m'a blessé, parce que le Sénat est un symbole de démocratie et de tolérance. J'attends les résultats de l'enquête qui a été demandée.*»

NE PAS ÊTRE L'«IMMIGRÉ DE SERVICE»

Des compétences, cet universitaire de 35 ans né à Bukavu (République démocratique du Congo), n'en manque pas. Arrivé en Belgique à 22 ans, il est docteur en sciences politiques, chargé de cours à l'Université de Liège, spécialiste de la géopolitique de l'Afrique sub-saharienne et de la résolution des conflits. Ces dix dernières années, il a passé environ trois ans à peaufiner ses recherches en Afrique même. À ceux qui invoquent sans cesse les «conflits ethniques» à propos de son continent d'origine, le futur sénateur répond que c'est souvent une solution de facilité qui permet de masquer des explications plus profondes. Et il ajoute, non sans ironie: «*J'ai appris ce qu'est un conflit ethnique à Bukavu, au collège, en écoutant les jésuites belges flamands et francophones se disputer.*»

La politique coloniale de la Belgique n'a jamais permis jusqu'à présent à des élus d'origine africaine d'entrer au Parlement, à la différence de la France, où des personnalités comme Senghor ou Houphouët-Boigny ont siégé. Ces dernières années, les listes électorales se sont ouvertes à des candidats d'origine maghrébine et, parfois, sub-saharienne, mais c'est généralement le cas pour des niveaux inférieurs de pouvoir (région, commune…). Avant Bob Kabamba, jamais un Africain n'avait été en position d'entrer au Parlement national. Lui refuse de se présenter comme tel : «*Plusieurs partis veulent se donner bonne conscience en plaçant des fils de migrants sur leurs listes parce que c'est électoralement porteur, mais ensuite ils les enferment dans cette image. Moi, je ne veux pas devenir "l'immigré de service". Je suis Belge, je serai l'élu de tous les Belges.*»

Et d'insister sur ses dix ans d'engagement politique sur des thèmes locaux. «*Ma priorité*, précise-t-il, *ce sont les enjeux sociaux en Belgique, la qualité de la vie, le droit des personnes, et des questions éthiques comme l'euthanasie…*». Son engagement dans une section régionale du parti écologiste date d'ailleurs de plus de dix ans.

PROUVER L'INTÉGRATION

En automne dernier, le président du Parti libéral avait suscité un tollé en affirmant que «*l'intégration des immigrés est un échec*». «*C'est alors que j'ai décidé de me porter candidat*, explique Bob Kabamba. *Certains devraient réfléchir un peu plus avant de lancer des affirmations qui créent plus de problèmes que de solutions. Je veux être la preuve que l'intégration peut être vue comme une réussite.*»

Il ne se formalisera donc pas de cette réaction d'une responsable de son parti qui a voté contre sa candidature «*non parce qu'il est d'origine africaine, mais parce que je le connais, avec ses défauts*». Oublier la couleur de peau et utiliser les mêmes critères pour tous: c'est peut-être le meilleur signe d'une véritable intégration.

www.syfia.com

Moins de soleil, plus brillant.

Poursuivez votre projet d'études cet été.

600 cours offerts par ces facultés
Aménagement
Arts et sciences
Droit
Éducation permanente
Études supérieures
Médecine
Médecine dentaire
Médecine vétérinaire
Musique
Pharmacie
Sciences de l'éducation
Sciences infirmières
Théologie

École d'optométrie

Mai à août 2003
• CAMPUS
• CAMPUS RÉGIONAUX
• À DISTANCE

Université d'été
Renseignements
514•343•6090
1 800 363•8876
www.universitedete.umontreal.ca

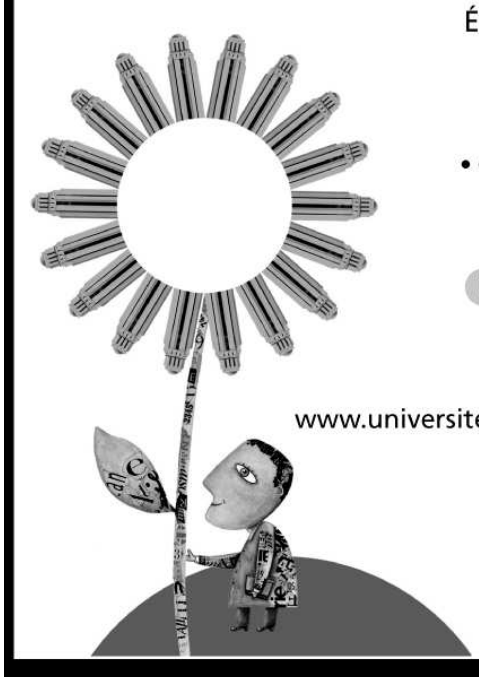

Université de Montréal

LA CHINE EMPRISONNE ET TORTURE SES SYNDICALISTES

Libre entreprise, investissements privés, réformes politiques: la Chine se modernise et s'ouvre à l'extérieur. Cet enthousiasme cache néanmoins une terrible réalité humaine et de profondes violations des droits humains dans le monde ouvrier. Survol.

Normand LANDRY

Certains cas sont évocateurs; celui de Yue Tianxiang se fait l'illustration de toute une réalité.

Yue a perdu son emploi en 1995. Au moment de son congédiement, la compagnie dont il était à l'embauche lui devait plus de trois mois de salaire. Décidé, il a mené sa cause devant le Comité de l'arbitrage et des conflits du travail de Tianshui. La décision de l'organisme a été sans équivoque. Celui-ci a tranché en faveur de la compagnie en lui accordant le droit de ne pas payer ses employés jusqu'au moment où elle se juge en position financière de le faire. Dégoûté, Yue a fondé en 1999 le «China Workers Monitor», un organisme de défense des droits des travailleurs. Il s'est fait arrêter en juillet de la même année sous les accusations de *«subversion contre l'appareil d'État»* et purge actuellement une peine de 10 ans de prison.

ILLUSTRATION: L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

Les organismes de défense des droits humains regorgent de cas similaires. Les emprisonnements et les exactions subies par les travailleurs défendant leur droit à l'association sont monnaie courante en Chine.

C'est dans un tel contexte que s'organisent les manifestations ouvrières malgré l'interdiction de former des syndicats indépendants en Chine. L'All China Federation of Trade Unions (ACFTU) se veut l'instance nationale chargée de défendre les droits des travailleurs à travers ses ramifications régionales. De nombreux mouvements visant la création de syndicats indépendants sont aussi apparus en Chine ces dernières années. Les organisateurs des mouvements de travailleurs et sociaux s'exposent à de lourdes peines et à des condamnations pour «subversion» et actes «contre-révolutionnaires». Il n'est pas rare de trouver des rapports d'Amnistie Internationale ou de l'Organisation internationale du travail faisant mention de condamnations à la prison à vie ou de condamnations à mort pour de tels actes.

Cao Maobing en est un exemple éloquent. Il a été enfermé et torturé pendant sept mois en 2001 dans un hôpital psychiatrique de la province de Jiangsu pour avoir tenté de former un syndicat. De graves atteintes au droits fondamentaux, notamment dans le cadre des conditions de détention, sont déplorées chaque année par la communauté internationale.

Y aurait-il donc une nouvelle guerre de classes en Chine ? Christian Constantin, chercheur au Centre Études internationales et Mondialisation de l'UQAM, en doute fort. *«Pour l'instant, il y a beaucoup d'espoir parce que la situation s'est énormément améliorée. Il y a une très grande croissance économique et la population, dans son ensemble, en a profité. Il y a l'émergence d'une classe moyenne en Chine, et c'est quelque chose de tout nouveau. Il ne faut pas oublier qu'il y avait autrefois beaucoup moins d'inégalités en Chine, mais que les gens avaient beaucoup moins. Les gens sont en général assez satisfaits du fonctionnement des choses là-bas. Des cas de "succes-stories", il y en a beaucoup en Chine.»*

Pays de contrastes, la Chine, obsédée par son développement, écrasera-t-elle ses ouvriers au profit d'une nouvelle classe moyenne ? Il est à craindre que les récents débordements ouvriers qu'a connus le pays ces derniers temps ne se multiplient. Un dossier à suivre.

normpartoutatis@yahoo.ca

FLEURDELYSURPAPIERDERIZ

L'AVANCÉE PREND DU RETARD!

Pierre NADEAU - Correspondant du *Quartier Libre* au Japon

Toujours cette même observation qui revient sous plusieurs angles: les Japonais sont d'une ambiguïté époustouflante. Comment est-ce possible que ceux dont les ancêtres ont raffiné le zen ne soient même pas capables de prendre une fin de semaine de congé sans avoir de remords ? Pourquoi des familles dont le réfrigérateur-Internet, bourré à craquer d'agents de conservation et de quelques aliments, ne réalisent pas qu'ils achètent et gaspillent plus d'emballages que de produits emballés ?

Bien que la plupart des rues à l'extérieur des grandes villes ne permettent pas à deux voitures de se croiser (une doit rester sur le côté pendant que l'autre passe), les véhicules sports utilitaires suréquipés et surdimensionnés font ici — comme ailleurs — honteusement fureur.

Avec mon téléphone cellulaire et son écran géant plein de couleurs, je peux prendre et éditer des photos, utiliser la reconnaissance vocale, télécharger et gérer des MP3 et des vidéos numériques, obtenir des informations de mon frigo-Internet… et c'est normal. Une employée de NTT Docomo (le Bell Mobilité du Japon) m'a dit que, d'ici un an, les cellulaires sans caméra numérique seront invendables. De plus, je n'ai rencontré jusqu'à maintenant qu'une seule personne ne possédant pas de cellulaire. Ce n'était ni une grand-mère ni un bambin (tous les membres de ces deux catégories en sont bel et bien équipés) mais bien un Néo-Zélandais! Prochain voyage: la Nouvelle-Zélande!

ILLUSTRATION: L'EAU TIÈDE - CABINET D'ARTS GRAPHIQUES

Chaque appareil domestique ou personnel, chaque objet fabriqué au Japon a été raffiné, développé et équipé à la fine pointe de toutes les technologies imaginables et tout ça, sans aucune nécessité apparente. Il est impensable pour une demoiselle qui se respecte de payer moins de 400$ pour un sac à main ou une paire de chaussures — je ne déraille pas! Un appartement de plus de dix ans est très vieux. Une voiture de plus de cinq l'est autant. Une garde-robe qui prend plus d'espace que soi est signe de bon goût. Dépenser les deux tiers de son salaire en magasinage, même lorsque l'on vit seul(e) et couvre toutes ses dépenses par soi-même, est tout à fait normal. C'est le Japon. Ici, la consommation fait partie de la culture. Désolé pour les conservateurs qui croient encore que le Japon est fait de retenue et de savoir-vivre.

Ce pays, considéré comme étant à la tête du développement technologique mondial, ne suggère pas la présence du moindre intérêt pour une orientation plus verte. Les aliments biologiques sont d'une rareté papale et considérés comme les caprices de quelques marginaux. Le recyclage est, comme au Québec, purement apparent et aucun effort n'est fait pour régulariser les déchets à leur source : les produits de consommation. Les normes environnementales, à première vue meilleures que dans plusieurs autres pays industrialisés, ne sont qu'à la limite de l'acceptable pour cent vingt millions d'âmes qui vivent collées les unes sur les autres et serrées entre des montagnes et la mer; bref, pas grand place pour les déchets ou on se retrouve vite fait les pieds dedans. Par contre, sortez des zones habitées et vous retrouverez vite fait des relents d'une pollution de pays en voie de développement.

Tout de même, ces regards critiques sur la société japonaise me reviennent toujours en pleine figure: ne faisons-nous pas exactement la même chose? En fait, le Japon n'est que la somme de tous les plis — profitables ou néfastes — du développement social contemporain… décuplé.

pierre.nadeau@hec.ca

LE PROGRAMME DU MUSÉE DE L'HOMME

CHOSES-RARES-OU-CHOSES-BELLES ICI-SAVAMMENT-ASSEMBLÉES INSTRUISENT-L'ŒIL-À-REGARDER-COMME-JAMAIS-ENCORE-VUES TOUTES-CHOSES-QUI-SONT-AU-MONDE

Clément de GAULEJAC

C'est ainsi que s'écrit le programme du Musée de L'Homme en son frontispice sévère du Trocadéro à Paris. Ou s'écrivait, devrait-on dire, puisque le musée ferme en ce moment ses portes, et qu'ainsi se tourne définitivement la page d'une anthropologie mythique telle qu'ont pu la pratiquer Jean Rouch ou Paul-Émile Victor.

Une exposition de l'artiste Mara Verna est venue réactiver récemment ce programme en l'éclairant d'un jour nouveau (1).

Cette exposition se propose «d'œuvrer comme témoin». Témoin de l'émoi suscité par l'histoire de la *vénus hottentote*, objet d'une discrète discorde franco-sud-africaine, au sujet du retour en terre natale des restes du corps de Saartjie Baartman, conservés par ledit musée dans des bocaux de formol. Son titre, *Rien n'a été perdu*, fait référence aux atermoiements de l'administration du musée qui, après avoir prétendu le contraire, s'est ravisée pour finalement reconnaître qu'elle ne dirigeait pas une passoire : le gênant moulage du corps de la vénus, ainsi que son cerveau et ses parties génitales comptaient bel et bien parmi les 270 000 pièces entreposées dans leurs réserves.

Freak à Londres au début du XIXe, prostituée à Paris, disséquée à sa mort par Georges Cuvier qui en fit un objet d'étude *scientifique*, Saartjie Baartman devient le levier de pression d'une partie de l'opinion sud-africaine et nœud d'embarras pour les autorités françaises qui en perdirent un temps leur politiquement correct. Depuis, un rapport a été écrit, une loi votée, et la dépouille rendue à l'Afrique du Sud qui lui organisa des funérailles en mai 2002, soit 186 ans après sa mort.

Cette querelle n'est pas sans rappeler le récent refus «non négociable» du British Museum de restituer à la Grèce les frises arrachées au Parthénon par le lord anglais Elgin en 1804.

Ainsi vont les héros qu'il faut protéger morts de leurs actes commis vivants, et qu'on dit vols et crimes. Comment réévaluer ce qu'on a célébré et célèbre encore? La rue Cuvier à Paris porte-t-elle le nom d'un grand scientifique, ou rend-elle hommage à l'élaboration scientiste des théories racistes qui justifièrent la fureur du colonialisme? La dignité retrouvée des peuples opprimés passe-t-elle par la relecture anachronique de l'histoire?

Les fruits trop mûrs du colonialisme n'en finissent pas de tomber, les regarder blettes au sol ne doit pas nous détourner de l'arbre qui les a portés. Le programme du Musée de l'Homme, très justement cité par Mara Verna, nous met sur la voie, et peut nous faire surmonter l'indignation pour comprendre.

Le colonialisme puise à l'universalisme laïque et républicain dans sa vocation la plus guerrière, celle qu'on aimerait aujourd'hui oublier en la dissociant de ses vertus honorées, l'idéal démocratique et les droits de l'homme. Mais la démocratie, qu'on voudrait pacifique par essence, n'en finit pas de contredire cette aspiration, et les États qui se sont dotés de ce système comptent parmi les plus guerriers de l'Histoire.

On voudrait tellement que la séparation de l'Église et de l'État en France n'ait pas été réalisée par ce fervent colonialiste que fut Jules Ferry, ou que des abolitionnistes américains parmi les plus fameux n'aient pas fait état de convictions racistes.

La curiosité du monde occidental pour le reste d'icelui s'est engouffrée dans cette dualité, et les découvertes humanistes se sont souvent faites au mépris de l'humanisme, avec pour équipement la soif de pouvoir et les préjugés conquérants.

Le supplice de Saartjie Baartman est rétrospectivement lié au programme du musée aussi sûrement que l'était celui des victimes de l'holocauste à la devise nazie d'Auschwitz *«Arbeit macht frei»* (le travail rend libre). L'aveuglant paradoxe comme la justification grinçante résistent à la compréhension en leur opposant le mystère de la dénégation et le rictus fou de la pureté. L'un et l'autre projets s'abstraient dans leur programme idéal, s'y agglomèrent pour y disparaître comme la matière dans le trou noir.

Les lettres de chacun des slogans s'affichent en métal au fronton des édifices exemplaires. Bien que choquante, l'analogie n'en est pas moins formellement justifiée. De plus, si le nazisme s'est construit contre les démocraties avec pour objectif de les détruire, les théories racistes qui le fondent ont fermenté à l'ombre de l'idéal démocratique européen, dans les impasses d'une science fourvoyée.

Le Musée de l'Homme n'est en rien un camp de concentration. Inauguré en 1938, il a survécu à ses contradictions en les questionnant sans cesse. La *vénus hottentot* a certes servi dans la construction de l'idéologie raciste, et ce qu'il restait de son corps y fut exhibé jusqu'en 1974. Mais une des dernières expositions de cette institution, *«Tous parents, tous différents»* démontrait d'une manière incontestable l'inanité de ces mêmes théories.

Le musée de l'Homme va disparaître et son programme avec. Ses collections aux origines douteuses et merveilleuses vont quitter le champ aujourd'hui contesté d'une anthropologie passée date pour rejoindre celui d'un rituel nouveau : le grand musée mondial et ses flots de touristes pèlerins (2). Le paradoxe qui fit du vol de ces objets la condition de leur sauvegarde trouve dans cette consécration *artistique* un triste achèvement dialectique d'où sont exclus le doute et la science.

Le regard partisan de Mara Verna est en cela salutaire, qui nous rappelle comme Marker et Resnais qu'*«un objet est mort quand le regard vivant qui se posait sur lui a disparu»*.

(1) La Centrale, 460 rue Sainte Catherine Ouest, espace 506, ou *bottentotevenus.com*

(2) Le Musée Chirac des Arts Premiers et du quai Branly, en chantier.

DE PLAIN-PIED ET À PLEIN TEMPS : LE STUDIO CORMIER

Au 3450 rue Saint-Urbain, un édifice attire l'attention. Cubicule rouge, de brique et de verre, il paraît petit, dominé par les grands immeubles qui le surplombent. Mais ce rapport d'échelle est trompeur, la bâtisse est spacieuse et son usage généreux réservé à de jeunes artistes français en résidence. Visite de l'atelier-studio.

Clément de GAULEJAC

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

LE STUDIO CORMIER SE FAIT DISCRET PARMI LES GRANDS IMMEUBLES DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Construit en 1921 par Ernest Cormier (1885-1980) pour lui-même, le studio qui porte aujourd'hui son nom est l'une des rares villas-ateliers construites au Québec. C'est ainsi que l'avait voulu l'architecte des premiers bâtiments de l'Université de Montréal, en s'inspirant pour cela des ateliers de l'école des Beaux-Arts de Paris, lui empruntant le dessin de plain-pied et la grande verrière brisée orientée au nord. On peut aussi lire dans ce bâtiment l'influence du courant moderniste, tel que notamment pratiqué par Auguste Perret, entre néo-classicisme et dépouillement.

Lieu de plaisir et de création, à l'époque protégé des regards par une palissade a aujourd'hui disparue, le Studio de Cormier a été le théâtre des nombreuses fêtes qu'il organisait pour réunir autour de lui la communauté artistique montréalaise et ses visiteurs étrangers.

À partir de 1935, Cormier loue son atelier à l'École des beaux-arts qui le jouxte, et dont il a été l'un des architectes. Le studio en devient l'atelier de Céramique.

Devenu propriété du gouvernement du Québec en 1941, il a connu plusieurs usages, jusqu'en 1986, date à laquelle il retrouve sa vocation originelle : un lieu de travail pour les artistes.

C'est ce que nous apprend Francine Royer, actuellement en charge de la gestion de l'usage du Studio, pour la Direction du Développement et de l'Action Régionale et Internationale du Conseil des Arts et des Lettres du Québec (CALQ).

Ainsi, pendant dix ans, des artistes québécois se succéderont dans ces murs, chaque fois pour une durée d'un an. Francine Royer explique qu'en 1997, le CALQ, soucieux d'utiliser au mieux la qualité et l'originalité du lieu dans ces relations internationales, a inauguré avec la France le programme des *Inclassables*. Il s'agit selon elle de *«réserver à de très jeunes artistes de France un des lieux les plus prestigieux du Québec»,* tandis que la France s'efforcera d'en faire autant de son côté pour les jeunes artistes québécois. Les résidences durent six mois et sont réservées aux artistes de moins de 35 ans(1).

PHOTO : DOMINIC GAUTHIER

ANNE-SOPHIE ÉMARD, NOUVELLE RÉSIDENTE DU STUDIO CORMIER, S'IMPRÈGNE DE SON BREF SÉJOUR AU COEUR DE MONTRÉAL.

De quoi s'agit-il exactement ? Francine Royer fait jouer la nuance sémantique : *«quand la plupart des résidences désignent l'accès à une structure pour y bénéficier des équipements et réaliser une pièce, le studio Cormier est une résidence, un endroit pour vivre et se ressourcer. »* Autrement dit on confie les clefs à l'artiste, et pour le reste il se débrouille*: « l'aide est légère, l'artiste fait son propre réseau, cette liberté expliquant l'exceptionnelle durée de la résidence»* .

UNE CELLULE DE TRAVAIL OUVERTE SUR LA VILLE

Anne-Sophie Émard est l'actuelle résidente *inclassable* du Studio Cormier. Elle confirme ce sentiment de liberté rarement éprouvé, précisant que cela engage et étalonne sa responsabilité par rapport à ce qu'elle est venue faire à Montréal : *«l'espace d'exploration est concret, la projection dans le bâtiment et la durée du séjour le rendent palpable»*. Elle parle de son *«impression d'être dans un phare, une balise lumineuse dans le quartier, et dont il faut parfois éteindre les lumières pour se mettre en retrait»*. Son positionnement est stratégique : *«une cellule de travail ouverte sur la ville, mais qui permet aussi l'isolement et génère un sentiment de protection».*

Pour Anne-Sophie Émard, *«on ne peut pas oublier au Studio Cormier qu'on est dans un lieu de travail », « son aspect fonctionnel pose problème et devient espace de création».*

Création qui n'en est pas moins informelle. Anne-Sophie se laisse du temps, le temps de la découverte ; elle ne précipite pas les réalisations : *« Je fais des photos comme on récupère des cailloux dans la rue. Amasser avant de mettre en forme, c'est ma méthode de travail. J'observe Montréal, cette ville très compartimentée, ses passages ses contrastes et ses décalages ; comment dans un endroit on en sent un autre».*

Elle glane également des éléments au fil de ses lectures qui viendront se *«greffer»,* comme d'autres, sur *«l'ossature d'un scénario qui reste à écrire».* Elle lit Faulkner, mais rappelle que c'est dans *Marie-Claire* que Christian Boltanski trouve ses meilleures idées. Elle dit adorer le *«mixage»,* la possibilité qu'il offre d'articuler entre eux les éléments qu'elle prélève du réel en vue de *«reconstruire une fiction».*

Verra-t-on son travail avant l'échéance de son séjour, en juillet ? Sans doute pas, elle n'est pas venue pour montrer, mais pour faire et réfléchir, profiter de *«la vitesse constante dans l'attention qu'offre la résidence».* Nulle activité alimentaire ne vient manger ce temps si précieux, ce statut d'artiste qu'elle peut, durant ce temps protégé, revendiquer à plein temps.

Cependant, elle noue des contacts pour qu'une exposition de son travail ait lieu par la suite à Montréal.

C'est la force de ce programme *«aux conséquences intangibles, inattendues, mais réelles, »* insiste Francine Royer, *«les chances pour que ça passe inaperçu sont grandes, mais les liens interpersonnels qui se nouent entre les artistes français en résidence à Cormier et Montréal sont durables ».*

Gageons que l'inaperçu s'aperçoive, et que cette trop rare confiance qui veut que l'usage d'un édifice public soit ainsi confié à l'artiste en le confirmant dans sa pratique au moment même où le menace le désengagement engage avec lui la cité qui l'accueille, au plus grand bénéfice de l'un comme de l'autre.

(1)La date limite de dépôt des dossiers de candidature aux Inclassables, pour les artistes québécois, est le 15 avril 2003. Les résidences ont lieu en France, à la Villa Arson de Nice et à l'École des beaux-arts de Cergy-Pontoise.

Renseignements au CALQ : Francine Royer: (514) 864-1984

COMMERCIALISATION DES BIENS CULTURELS

ÉCHANGE D'APPELLATION CONTRÔLÉE

Depuis un mois, les mélomanes et dévoreurs de livres usagés du Plateau Mont-Royal sont suivis à la loupe...du moins lorsque vient le temps de vendre les titres qui ne les intéressent plus. Les détaillants faisant l'achat et la vente de titres usagers sont scrutés à la loupe par les forces policières.

Alexandre BENOIT

Soumis aux mêmes règlements municipaux que les commerces de prêts sur gage, les détaillants d'achat et de vente de livres et de disques usagés font, bien malgré eux, les frais de la surveillance plus soutenue que veut en faire le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Dans son dernier rapport annuel, le SPVM montre des statistiques qui parlent d'elles-mêmes. À Montréal seulement, ces commerces réalisent un chiffre d'affaires de 4,5 millions par année. Pour les quartiers réunis d'Hochelaga-Maisonneuve et du Plateau-Mont-Royal, sous la houlette du poste de police 38, ils sont 38 de ces commerçants à y faire des affaires. De ces commerçants, vingt se consacrent à la vente de biens culturels sur sur l'Avenue du Mont-Royal.

LES GRANDS DÉTAILLANTS : UNE CIBLE DE CHOIX

L'une des causes de cette frénésie est la proximité évidente entre les détaillants de revente et les magasins à grande surface. *«Ça fait deux ans et demi que je suis dans le réseau, et depuis que je suis arrivé à cette succursale du Plateau Mont-Royal, c'est devenu une lutte de tous les instants»*, témoigne Mathieu Forget, directeur-adjoint de la librairie Renaud-Bray de la rue Saint-Denis.

«C'est de loin la succursale la plus à risque. Dans nos prises d'inventaire, on compte en moyenne une quinzaine de titres dérobés par jour. Et les vols perpétrés de la même façon : à la même heure, pendant plusieurs semaines consécutives. La très grande majorité des produits visés sont des livres. Les vols commis visent plusieurs exemplaires d'un même titre, et le montant peut varier de 100 à 125 $ par jour».

DES BROCANTEURS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Si les magasins de vente et d'achat de disques et de livres ont acquis une clientèle fort appréciable durant les dix dernières années, leurs libraires et disquaires sont maintenant contraints de les surveiller tous, même les plus fidèles. *«Avec la nouvelle réglementation en vigueur, je me vois obligé de contrôler de manière serrée des clients qui nous fréquentent depuis près de dix ans, alors qu'auparavant, ça se faisait plus librement»*, explique Jean-Claude Bonin, libraire à l'Échange de la rue Mont-Royal.

Les procédures sont strictes. Chaque disque proposé doit être gardé par le détaillant deux semaines et se voit apposer un numéro de lot, qui permet aux autorités policières de faire des recherches sur la personne qui a vendu le bien en question. Seulement, des différences notoires quant au suivi de la provenance des produits et de l'origine des larcins sont observables depuis le resserrement du contrôle par les forces policières. «Il y a sept ans, la plus grande proportion de la marchandise dérobée consistait en du stock neuf. Aujourd'hui, les causes de suivi sont différentes, car c'est la marchandise usagée qui a pris le relais», poursuit Jean-Claude Bonin.

Que l'on passe du livre au disque, un traitement différent est réservé à chaque marchandise. Par exemple, les larcins de livres sont réalisés dans des inventaires de stock neuf. Les brocanteurs sont tenus d'envoyer par télécopieur une liste des transactions réalisées tout au long de la semaine. Le suivi est cependant plus serré pour les disques compacts, étant donné que cela marchandise étudiée est le plus souvent usagée. Les commerçants doivent faire le même suivi que pour les livres, mais quotidiennement.

Quant aux causes des larcins de disque, le SPVM apporte une précision. Ils seraient réalisés à même le domicile des dérobeurs...à même l'avoir de leurs proches. Morale de cette histoire: surveillez votre colocataire!

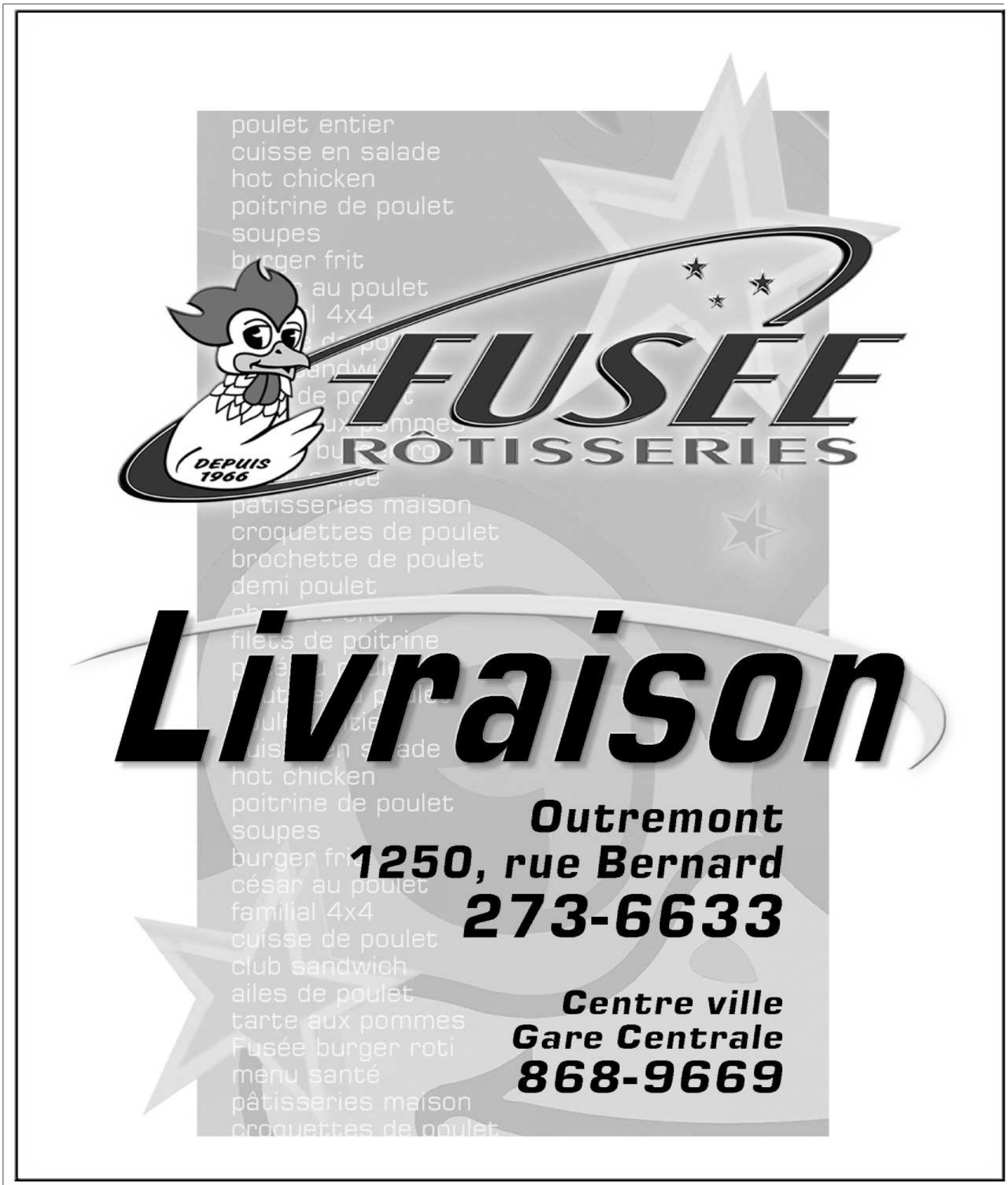

SEMAINE CONTRE LE RACISME

HAUTE EN COULEURS

Initiée par le groupe Images Interculturelles il y a quatre ans, la Semaine d'actions contre le racisme se tiendra du 14 au 23 mars à Montréal. Conférences, expositions, graffitis urbains, projections de films, pièces de théâtre y seront présentées. Les grands quotidiens nationaux y apporteront leur soutien, ainsi que des invités locaux, internationaux de marque et des agences gouvernementales.

Sylvain GHARBI

«*Le racisme…chez nous ? Voyons donc ! C'est notre slogan cette année*», nous précise Alix Laurent, directeur d'Images interculturelles. Dans son bureau, l'affiche officielle du festival sur laquelle on retrouve une autruche, celle niant symboliquement la présence de difficultés. «*Nous invitons les participants officiels lors de cette semaine à présenter une activité contre le racisme, à en débattre clairement. Nous sommes ouverts. Il n'est nécessaire à aucun des artistes ni à aucun des intervenants de coller strictement à la thématique. Il n'y a pas de règles imposées. Ils ont carte blanche*», ce qui au vu de leur programme très chargé offrira une immense variété de manifestations de tous types. «*Notre objectif est de rejoindre monsieur et madame tout le monde.*» Il insiste aussi sur l'importance de «*mettre des mots aux maux, de débusquer la Bête, de l'identifier* ». Cette semaine sera autant un plaisir pour les yeux qu'une incitation à participer, à l'inverse de l'autruche, au débat démocratique et a exhumer ce qu'il reste de tabou de ce grand sujet brûlant.

Ainsi, le groupe Syncope, contacté à cette fin, figure sur la programmation de la soirée événementielle Noctua Nº 3 du 21 mars au Medley, un épisode phare de cette bouillonnante semaine culturelle. Karim Benzaïd, ce chanteur d'origine algérienne, de ses sonorités métissées Raïe Ragga, contribuera par la musique à promouvoir «*sans idéologie politique, un visage du Maghreb plus beau, plus vrai et méconnaissable par rapport à celui que dépeint CNN*» Il ajoute : «*Notre musique est festive. Elle est engagée contre l'intolérance, l'ignorance. Et nos textes maintenant sont pas mal à propos de la mondialisation, de ses effets sur la conscience collective. Et on le sait tous, la situation s'est détériorée…*»

L'auteur-compositeur dit remarquer que, pendant certains concerts, le public s'ouvre, le contact se rétablit, la musique n'y étant pas étrangère. De surcroît, les membres de Syncope font preuve selon Karim «*d'une grande maturité musicale. Ils ont l'expérience de la scène. Le luthier, le percussionniste, le batteur, la violoniste, etc., savent respecter le territoire musical des autres. Ils savent où ils vont*», d'autant plus que ces musiciens prometteurs sont les gagnants de la finale des Francouvertes de Montréal 2003.

Précédant la nuit éclatée Noctua, aura lieu «Les Mots pour le Dire», une agora à la station McGill qui ponctuera la Semaine contre le racisme les 17, 18, et 19 mars. On y verra se succéder des graffiteurs qui, avec leurs bombes de peinture, s'exprimeront sur de grandes toiles disposées à cet effet. L'orchestre de la police de Montréal sera de la partie. Ils reprendront ce leitmotiv de «*sensibilisation de tout un chacun pour parler du racisme, des Mots pour y Dire non…*», nous affirme Gaëlle Brocvielle, coordinatrice de ce projet. Simultanément, la promotion du livre *Noir, Blanc ou Poil de Carotte,* publié au Éd. Les 400 Coups, aura lieu le 17 mars à la librairie Olivieri. Ce sera un des points forts de cette semaine. Ce livre a ceci de particulier qu'il représente la publication conjointe d'écrits d'enfants issus d'écoles juives et arabes de Montréal. Sous une même couverture, on y verra rassemblés les témoignages de leur opposition à la xénophobie religieuse à laquelle ces communautés ont été maintes fois confrontées. S'ensuivra à 17h, à l'Hôtel des Gouverneurs, une conférence abordant cette épineuse question de la diversité religieuse au Québec. Plus de soixante forums, expositions et spectacles se dérouleront à Montréal et dans le reste du Québec. Une pluralité d'action qui démontrera que beaucoup de gens sont inquiets de ce phénomène et s'investissent pour le combattre.

«Notre musique est festive. Elle est engagée contre l'intolérance, l'ignorance.»

Le bénéfice civique est depuis quatre ans exponentiel. Nombreuses sont les écoles secondaires dans l'île qui maintenant font appel à Images interculturelles afin d'obtenir le matériel pédagogique nécessaire pour éduquer les enfants et prévenir la discrimination. Les partenaires à la Semaine contre le racisme se bousculent littéralement à la porte d'Images interculturelles. «*Le T.N.M. devrait être l'un des nouveaux participants. L'idée est bonne en tout cas… On verra l'année prochaine*», exprime Alix Laurent, concluant notre entretien.

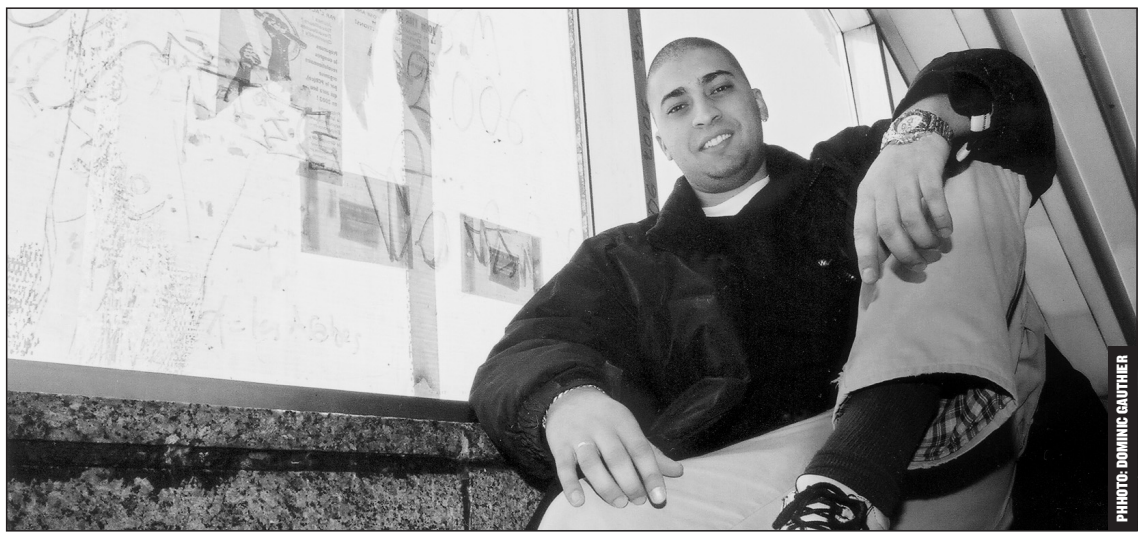
PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

KARIM BENZAÏD CHANTE CONTRE L'INTÉLORANCE.

PHOTO: DOMINIC GAUTHIER

ALIX LAURENT VEUT QUE L'ON CESSE DE FAIRE L'AUTRUCHE.

À LIRE

BOZO NOLET-LECLOU
de Mathieu Boutin

Bozo Nolet-Leclou! Qu'est-ce que c'est? C'est le titre d'un livre et, surtout, le nom d'un petit garçon. Bozo est le fruit d'un amour né d'une rencontre incongrue, celle de ses parents dans le chariot d'un supermarché. Pourquoi Bozo? Tout simplement parce qu'à sa naissance, le médecin avait décrété qu'il avait de beaux os. Mais ceci cache une intrigue bien plus trépidante. Isabelle, la mère de l'enfant, est une adepte des sucreries. Lorsqu'elle était enceinte de son fils, elle ne pouvait pas contrôler ses envies, nocturnes ou non, de dévorer des paquets entiers de bonbons. L'incidence sur l'enfant fut flagrante dès l'accouchement: les cheveux et le nez rouge. Ceci n'était qu'un commencement. Le livre de Mathieu Boutin déclenche des éclats de rire chez les enfants et de larges sourires chez les adultes. L'histoire est farfelue mais bien menée. (Solène Hérault)

Bozo Nolet-Leclou
Mathieu Boutin
éditions Québec Amérique
jeunesse (Gulliver).

LES BÊTES
d'Ollivier Dyens

Ollivier Dyens dans *Les bêtes* décrit la souffrance à la fois vaine et enivrante des hommes. Prose poétique épurée, l'écriture intimiste et narrative du poète met en scène des animaux dont l'instinct d'amour et de solitude est comparable à celui des hommes. L'analogie s'offre au lecteur en scènes, tirées de souvenirs banals rapiécés, qui toujours s'effondrent quand émergent les intérieurs accablants : «*Le monde est rempli de merveilles/ qui poussent et fleurissent/ dans le fumier/ de la mort*». L'ambiance créée ne laisse pour mordre dans la vie que la solitude délectable et angoissante. (Sébastien Malo)

Les bêtes
Ollivier Dyens
Tryptique.

CULTIVER L'ESCARGOT

Dans le dédale des rues résidentielles du centre sud, surplombées de pignons dépareillés, se trouve un théâtre improbable. L'Escargot Théâtre est petit, certes, mais jeune, décidé et sans compromis. Dans ce lieu de liberté et de création, les troupes qu'il abrite expérimentent les plaisirs du théâtre autonome.

Sébastien MALO

Depuis 1999, l'Escargot Théâtre est «*un incubateur, pour tester et faire des premières expériences*» souligne Marylène Breault, l'une des gérantes de la salle. Il y a quatre ans, tout commençait, quand «*quatre filles*» fondaient leur compagnie de théâtre: l'Escargot Théâtre. Celles-ci sont des étudiantes de l'UQAM ou du cégep de Saint-Hyacinthe pour lesquelles fonder une compagnie, c'est acquérir son local, sortir les marteaux et frapper les clous entre amis, rénover et édifier un micro-théâtre. L'Escargot est donc avant tout une compagnie de théâtre qui occupe un espace. Le projet initial diffère néanmoins de ce qu'il est aujourd'hui: «*L'idée était d'avoir un lieu de répétition disponible à bas prix, de manière à payer nos heures de répétition.*» La nature collectiviste du local l'a néanmoins fait enfanter d'autres passionnés qui se sont greffés au local: L'Escargot des marmots a été fondé en 2001, la Délégation du Cerveau Droit (DCD) a émergé par la suite, et des troupes comme l'Être Insecte et le Théâtre Des-Ilets occupent aujourd'hui tour à tour la salle. En quatre ans, il y a eu «*près de 200 différents coachs, comédiens, chanteurs, danseurs, violonistes, chanteurs d'opéra; il y a même quelqu'un qui l'a loué pour dormir!*» La création est au cœur de la démarche, mais jusque-là le lieu en est surtout un de répétition, et rarement une salle de représentation.

UN VENT DE CHANGEMENT

Depuis mai 2002, un vent de renouveau souffle sans retenue quand la DCD, par l'intérim de Marylène Breault et de Jocelyn Roy, entreprend de s'occuper du local: «*L'Escargot Théâtre existe encore, on utilise encore son nom, mais ce n'est plus l'Escargot Théâtre qui gère la place.*» Les projets sont alors remodelés : «Or, *on s'est dit c'est bien intéressant les répétitions et le coaching de comédiens, mais on va essayer de faire plus de petites productions*», explique Marylène Breault. Ce qui était jusqu'alors un local de répétition plus fréquemment qu'un théâtre veut plus que jamais faire figure de «*mini-espace super intime*» où pourront se représenter les jeunes troupes. La nouvelle orientation porte fruits semble-t-il : au bilan de la saison 2002-2003, six troupes émergentes se seront produites à l'Escargot Théâtre, dans un esprit de collaboration: «*Quand on trouve des trucs, on les partage entre les troupes, on essaie d'avancer ensemble.*» D'ici la fin juin, cinq pièces occuperont l'espace. La programmation ratisse large, allant d'une lecture fantaisiste du *Chat botté*, avec masques et marionnettes, à une adaptation des *Justes*, pièce d'Albert Camus traitant de l'éthique révolutionnaire.

GRANDES IDÉES, PETIT BUDGET

DANS LE VENTRE DE L'ESCARGOT FOISSONNENT MILLE IDÉES, MILLE PROJETS.

Quand de jeunes créateurs s'acharnent sur une structure tel l'Escargot Théâtre, ce n'est certes pas à l'odeur de l'argent qu'ils carburent. Le produit achevé est en effet construit à la sueur des fronts des concepteurs bénévoles de toutes espèces. Les compagnies de théâtre n'ont pas d'objectifs «*lucratifs: on ne s'en met pas plein les poches*», assure Marylène Breault. En fait, les troupes assument les pertes et les profits ensemble, «*comme les grands, mais sans moyens*».

En réalité, jamais le local de l'Escargot Théâtre n'a reçu de subvention pour subsister. Quand il y a des subventions, elles sont offertes à l'unité, c'est-à-dire à la production. La Fondation du maire de Montréal a déjà offert deux fois son aide à des productions, tandis qu'un plus gros joueur, le Conseil des Arts du Canada (CAC), a appuyé *Le Festin des Vautours*. Si en quatre années d'existence c'est plus souvent le manque de moyens que la manne, c'est que l'aide gouvernementale se fait rare pour ces salles gérées à temps partiel qui «*n'entrent dans aucune catégorie*» Un autre facteur est la couverture médiatique: «*Quand tu demandes des subventions, si un journaliste n'a pas parlé de toi c'est comme si tu n'existais pas.*» Si certaines pièces et évènements comme *Les carnets d'un sot* ont reçu une couverture digne de ce nom, c'est-à-dire un article dans les *Cahiers de théâtre Jeu* et une invitation à jouer au festival Fringe, la réputation de la salle reste à faire face au décisif et rentier CAC. Mais Marylène Breault est affirmative quand il s'agit de la réputation «*au niveau de notre génération : la relève*» qui «*voit notre dynamisme*».

En quatre ans, il y a eu «près de 200 différents coachs, comédiens, chanteurs, danseurs, violonistes, chanteurs d'opéra; il y a même quelqu'un qui l'a loué pour dormir!»

Ainsi donc la charpente de l'Escargot demeure instable, mais résolue et audacieuse. Celui-ci cherchera un local plus grand après la rupture de son bail en juin cette année, et devra trouver d'autres gérants que Marylène Breault et Jocelyn Roy, épuisés. L'univers du théâtre est ainsi fait: les inconditionnels du lobe droit du cerveau, comme tous les autres concepteurs, sont «*avant tout des créateurs qui administrent de leur mieux*». Néanmoins une certitude qu'énonce Marylène Breault demeure: «*Je veux continuer à faire de la création, mais ça prendra des moyens.*» Et c'est entre les murs de l'Escargot Théâtre que s'animeront encore bon nombre de projets.

LA PROGRAMMATION 2003 :

Soirée de courtes pièces produites par la DCD et le Groupe Building, du 27 au 30 mars.

La leçon d'Eugène Ionesco, adaptée par le Groupe Building les 9 et 10 mai

La dernière mise, écrit et mis en scène par Sébastien-Dominique Bernier pour la DCD, du 29 au 31 mai et du 5 au 7 juin

Le Chat botté, adaptation écrite par Jocelyn Roy et mis en lecture par Marylène Breault pour l'Escargot des Marmots, le 24 mai.

Les Justes d'Albert Camus, mis en scène par le Théâtre Des-Ilets, à la fin juin.

L'Escargot Théâtre : (514) 529-8963, 1251, rue Robin

FIFA
L'ART À PORTÉE DE VUES

Une main blanche tendue vers une main de bronze. Ombre et lumière se déplacent sur les corps des *Bourgeois de Calais*. Le Festival international du film sur l'art (FIFA) présente autant de regards sur l'art qu'il y a d'angles dans la célèbre sculpture de Rodin. Événement-phare pour les amateurs d'ici de films étrangers sur l'art, le FIFA est aussi une vitrine pour voir des œuvres de facture universelle. Comme le dernier-né du cinéaste québécois Guy Simoneau : *Simenon en Amérique*. Quant à René Rozon, le directeur du FIFA, il esquisse le tableau d'un festival qui nous entraîne encore plus loin dans la mémoire du temps à la recherche d'artistes et de lieux disparus ou contemporains.

Marie Ginette BOUCHARD

Rencontré à la bibliothèque del'Institut Gœthe, René Rozon parle du FIFA avec autant d'enthousiasme que lors de sa création. L'idée de ce festival est née il y a 21ans dans la tête d'un homme déjà passionné de cinéma. «Je travaillais pour une revue d'art à l'époque. Je voyageais et voyais beaucoup de films d'art à l'étranger. Cela me passionnait. Et je me suis dit: à Montréal, on ne voit jamais ce genre de films. Il faudrait les amener ici. Et l'idée a germé de construire un festival de films sur l'art.»

Du 13 au 23 mars, les cinéphiles d'art pourront découvrir à l'écran Camille Claudel, Robert Capa, Andy Wharhol, J.K. Rowling, Matisse, Miles Davis, Georgia O'Keefe et combien d'autres. Ou entendre l'écrivaine irlandaise Edna O'Brien parler de son roman *Murder in the Forest*, ou voir un film sur Amrita Sher-Gil, une peintre indienne célèbre en Inde, ou aller sur les traces de *Simenon en Amérique*.

SUR LES TRACES DE SIMENON

Le cinéaste québécois Guy Simoneau a travaillé pendant cinq ans pour réaliser *Simenon en Amérique*. Son film retrace les pas d'un romancier prolifique marié à une Québécoise. De Sainte-Marguerite-du Lac-Masson au Connecticut, en passant par la Californie, Simoneau a suivi Simenon sur les lieux où il a vécu entre 1945 et 1955. En vingt ans de métier, me confie-t-il, c'est la première fois qu'un de ses films est programmé au FIFA.

«Pour moi, c'est une nouvelle expérience. Le FIFA, c'est sûr que ça aide. Ça peut prendre un ou deux ans, mais on sait que ça va contribuer à faire connaître les films. Si un film participe à un festival, c'est comme poser une brique après l'autre. Il va ensuite à un autre festival. Il repasse à la télé. Cela fait des petits.»

Guy Simoneau a choisi de faire un film sur Simenon parce que c'est un écrivain de talent mais aussi un personnage complexe. À travers son documentaire, on découvre un homme qui envoie des articles sur le Québec dans des journaux européens tout en écrivant et en voyageant. Sa façon de vivre était avant-gardiste.

«Ça ne se faisait pas dans les années 40-50 d'écrire et de voyager en même temps. Il habitait les lieux où il décidait de vivre. C'était un grand observateur. Il m'a intéressé à cause de son talent d'écrivain (…) mais aussi de ses nombreuses contradictions. Comme le disait son biographe américain, Stanley Eskin: Simenon est un vagabond hautement organisé. Mais sa grande démarche, c'était de comprendre l'être humain.»

DES FILMS ÉTRANGERS ET D'ICI

Pour René Rozon, le FIFA doit programmer des films étrangers, mais aussi inclure des films québécois qui s'inscrivent dans une conjoncture universelle incontournable, comme *Simenon en Amérique*. Plusieurs cinéastes québécois sont présents: Serge Clément, Mireille Dansereau, Claude Laflamme, Benoît Pilon.

Le FIFA présente un large éventail de films sur l'art: des films d'auteur, des documentaires mais aussi des reportages. M. Rozon n'a pas peur de montrer des reportages dans ce festival.

«Faire un reportage sur tel artiste, alors qu'il n'y a rien d'autre qui existe, ça va intéresser les gens du milieu. Réussir à faire un bon reportage, intéressant du début à la fin, bien construit, avec de bons commentaires et différents intervenants, ce n'est pas évident.» Il ouvre ainsi la porte à ceux qui veulent s'y risquer. L'homme n'est pas fermé, il faut le dire.

Le Festival international du film sur l'art (FIFA) présente autant de regards sur l'art qu'il y a d'angles dans la célèbre sculpture de Rodin.

Professeur de cinéma également, M. Rozon croit que ce festival peut intéresser particulièrement les étudiants. *«Nous avons des films sur tous les arts : littérature, danse, musique, photographie, théâtre, peinture, sculpture, architecture, design. Tous les sujets sont là. C'est pour tout le monde et c'est accessible à tous les étudiants, bien sûr.»*

En plus des films, se tiendront en soirée pour la première fois cette année des tables-rondes sur l'état de l'édition des revues d'art, l'expérience théâtrale et la photographie à l'écran.

Le FIFA présente 250 films provenant d'une trentaine de pays. Vous pourrez pénétrer autant dans l'univers et la vision d'écrivains connus comme J.K. Rowling ou Léopold Sédar Senghor que dans ceux d'écrivains moins connus comme la poétesse sud-africaine Ingrid Jonker, dans *Mere grain of nothing my death : a life in pœtry* ou un film comme *Un Mali d'écrivains*.

Pour la première fois cette année, comme le souligne René Rozon, on rendra hommage à un cinéaste et à un artiste: le réalisateur suisse Pierre Koralnik et le chorégraphe suédois Mats Ek.

Pour info : www.artfifa.com
$8,50 le billet
ou 10 séances pour 65$.

COURTOISIE: FIFA

GLENN GOULD: THE RUSSIAN JOURNEY

j'ai rêvé à stalingrad...

TEXTE ET DESSINS
JAIME RODRIGUEZ
kikialitokk@yahoo.com

À SUIVRE...

L'AGENDA CULTUREL

L'agenda culturel

EN MARCHE SUR LA 40 OUEST

Le Théâtre du Pylône présente une pièce de Marc-André Girard intitulée *40 Ouest*. Deux individus très différents doivent retourner vers Montréal en auto-stop. C'est vers la 40 ouest qu'ils apprendront à se connaître et revivront le passé ensemble.

Du 15 avril au 3 mai
Au Théâtre d'Aujourd'hui, à la salle Jean-Claude Germain
3900, rue Saint-Denis
Prix des billets: 18 $ / Tarif étudiant: 15 $
Informations: (514) 282-3900

PLEIN LA TÊTE

Quatre universités montréalaises organisent la semaine «Cerveau en Tête» 2003, jusqu'au 14 mars 2003, ou des étudiants de deuxième et troisième cycles animeront des ateliers sur le cerveau humain. Ces ateliers seront offerts aux étudiants du primaire et du secondaire, dans des écoles francophones et anglophones du grand Montréal. De plus, une série de conférences sur divers sujets d'actualités dont la recherche sur la régénération de la moelle épinière, la toxicomanie, l'autisme de l'enfant, et la science de la mémoire seront données par des médecins et des scientifiques montréalais renommés.

Amphithéâtre Jeanne-Timmins
Institut Neurologique de Montréal
3801, rue University (au coin de l'avenue des Pins Ouest)
Montréal
Informations : (514) 761-6131 Ext. 3456
WWW.HOPITALDOUGLAS.QC.CA/BRAIN

RECHERCHÉS : AUTEURS DE NOUVELLES

Pour la 8e année consécutive, les éditions Botakap et Le Bal du Lézard lancent la campagne Auteurs recherchés. Vous devez soumettre une courte nouvelle d'un maximum de 15 pages, à double interligne, qui sera publiée dans un recueil de nouvelles. Les textes doivent être envoyés au plus tard le 1er mai 2003. Ceci n'est pas un concours, les textes choisis seront publiés, mais leurs auteurs non rémunérés.

Les textes doivent être envoyés en cinq exemplaires à
Auteurs recherchés,
Éditions Botakap,
1094, 2e avenue,
Québec (Québec)
G1L 3C3
Informations : auteurs.recherches@botakap.net
ou (418) 529-7473

CINÉMA ENGAGÉ DE LA SUISSE

Le Consulat général de Suisse de Montréal, Pro Helvetia, le Conseil des arts de la Suisse et le Goethe-Institut présentent une série de films d'un réalisateur-documentariste engagé d'origine suisse, Erich Schmid. Parmi les films présentés, *He called himself Surava / Er nannte sich Surava*, un documentaire sur l'histoire de Peter Hirsch, alias Surava, rédacteur en chef du légendaire hebdomadaire suisse allemand *Die Nation* et symbole de la résistance antinazie. Aussi, le film *Meier 19*, consacré à l'inspecteur Meier, à la suite d'un vol des salaires des policiers du commissariat de Zurich, cas que le mouvement de la jeunesse révolutionnaire en 1968 défendra avec ferveur.

Les 13 et 14 mars au Goethe Institute.
Informations : 499-0159 ou au
goethe.montreal.film@netaxis.qc.ca

LE RACISME, IL FAUT IVOIRE !

Dans le cadre de la «Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale», le 21 mars prochain, le groupe africain Wazobia présente un spectacle bénéfice intitulé *Ton cœur pour sauver la Côte-d'Ivoire*, afin de venir en aide à la population de ce pays. Pour cette occasion, Polo (ancien Frère à ch'val), James DiSalvio (de Bran Van 3000), Jean Leloup, Salaam, Dobacaracol, Kaliroots, Assar Santana et des invités-surprise seront de la partie.

Au Kola Note, 5240, avenue du Parc
www.bonjourmontreal.com/kolanote/
Informations : (514) 274-9339

PALMARÈS ALBUMS FRANCOPHONES

CISM 89,3 FM

1 - HAWAIENNE
LES TROIS ACCORDS
INDÉPENDANT

2 - MON AMOUR EST UN ART
LE CERVEAU
HLM

3 - L'ESPRIT DE VOS CIMETERRES
AKHENATON
36VINYL

4 - BIKER
LES GOULES
SIR GOULUS

5 - ON EST LIBRE
YANNICK ET LES BARNIQUES
INDÉPENDANT

6 - LA POUR ÇA
NADA SURF
BARSUK

7 - C'EST GRAVE
ALEK ET LES PETITS PÉNIS
INDÉPENDANT

8 - GAÉTAN LIQUIDE
LES TEMPS LIQUIDES
INDÉPENDANT

9 - WESTERN ROMANCE
YANN PERREAU
FOULESPIN

10 - BLACK-OUT À QUÉBEC
STARBUCK ET LES IMPUISSANTS
INDÉPENDANT

L'ÉTINCELLE, L'EXPLOSION, LA PROPULSION
LA BOUGIE D'ALLUMAGE
QUI FAIT DÉMARRER VOTRE ENTREPRISE

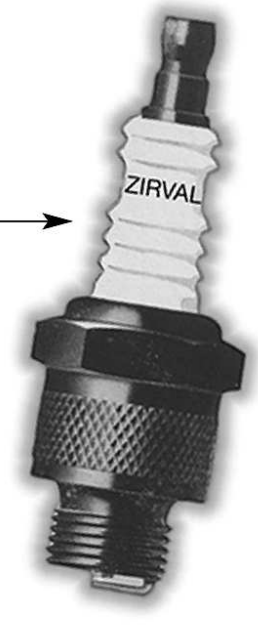

ZIRVAL
DESIGN & IMPRIMERIE

DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTIONS GRAPHIQUES DE TOUT GENRE - MISE EN PAGES
CRÉATION D'IMAGE CORPORATIVE

IMPRIMERIE COMMERCIALE
CARTES D'AFFAIRES - EN-TÊTE DE LETTRES - FACTURES
ENVELOPPES - PUBLICITÉS - AUTOCOLLANTS - BROCHURES
AFFICHES - REVUES - DÉPLIANTS

ZIRVAL DESIGN & IMPRIMERIE - 1830 AMHERST • (514) 525-3781

anapharm
membre de SFBC International

Anapharm est une entreprise de recherche sur les médicaments ayant des bureaux à Québec, Montréal et Trois-Rivières. Nous réalisons des études de recherche clinique sur des médicaments qui, la majorité du temps, sont déjà en pharmacie (Bioéquivalence).

Pour le mois de mars, nous recherchons des…

- Hommes
- 18 à 65 ans
- Non-fumeurs

Indemnité compensatoire jusqu'à 1 500 $

POUR DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, CONTACTEZ L'ÉQUIPE ANAPHARM MONTRÉAL POUR PARTICIPER À UNE ÉTUDE CLINIQUE OU VISITEZ NOTRE SITE WEB

1-866-ANAPHARM
514-485-7555
WWW.ANAPHARM.COM
Entreprise de recherche sur les médicaments

La semaine du FRANÇAIS 2003

de la FAÉCUM

du 16 au 20 mars

Dimanche
16 mars

La Soirée franco FAÉCUM au Café Campus

21h00
27 Prince-Arthur est

CAFÉ CAMPUS
57 Prince-Arthur o.(514) 844-1010 www.cafecampus.com

Mardi
18 mars

La Dictée Beauchemin

12h00
B-2245, 3200 Jean-Brillant

Mardi et mercredi
18 et 19 mars

Lecture publique
La Cantatrice chauve de Ionesco

20h00
Studio-Théâtre
6e J.A.-DeSève

Service des activités culturelles
Service de la vie étudiante
Théâtre

Université de Montréal

Mercredi
19 mars

Conférence de Michel Chartrand
«Discours publics et langue de bois»

11h45
B-2245, 3200 Jean-Brillant

Jeudi
20 mars

spectacle de clôture
Pierrick Jasmin et le Karlof Orchestra

20h00
Crocodile, 5414 Gatineau

CISM 89,3 FM

FAÉCUM